

2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 10 JUIN 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE



Édito
2022 en images

Présentation de l'Udaf / p.9



Un organisme officiel
Un réseau national
L'activité institutionnelle
L'Udaf présente dans les temps forts du département

Porte-parole des familles varoises / p.15

L'Udaf du Var représente et défend les familles dans près de 60 organismes départementaux dans divers domaines



Un animateur de réseau associatif / p.21

L'Udaf du Var anime et soutient ses 33 associations familiales adhérentes



Un porteur de services pour les Familles / p.25

Ressources humaines
Logement
Enfance et Parentalité
Budget familial
Accompagnement des vulnérabilités
Droits des familles
Dépendance santé handicap



2022, encore une année d'adaptation et d'évolutions pour mieux prendre en compte les besoins des familles !

La famille : une affaire de réseau

Les 33 associations familiales qui représentent la diversité des familles du département sont regroupées à l'UDAF. Les résultats du sondage qui leur avait été adressé fin 2021 concernant leur situation en sortie de crise sanitaire et leurs besoins, ont permis de leur proposer une journée d'échanges en mars 2022 autour des projets associatifs, et des tables rondes à l'occasion de l'assemblée générale.

L'amélioration de la communication pour une meilleure connaissance de l'UDAF est toujours au cœur de nos préoccupations. En 2022, l'accent a été mis sur des reportages vidéos concernant les associations, les nouveaux services et la rénovation du site internet.

Plus forte que jamais, la dynamique des UDAF de la région PACA et Corse a permis la mise en place de groupes de travail de coopération qui visent à harmoniser les pratiques, les sécuriser et à renforcer le réseau.

Étendre l'offre de service pour mieux répondre aux besoins des familles et des personnes vulnérables

Le développement des activités de service est le signe le plus évident de dynamisme, l'ingénierie de projet est opérante sur les nouvelles activités et ainsi le développement de l'UDAF est en marche.

Ces activités ont permis d'aborder les problématiques de nouveaux publics : nouvelles familles, des jeunes, des seniors ou de mineurs isolés.

Un conseiller numérique France Services à l'UDAF

Aucun geste du quotidien n'échappe à l'usage numérique aujourd'hui et pourtant 14 millions de français seraient en situation de fragilité numérique. Les travailleurs sociaux de l'UDAF constatent chaque jour la nécessité pour les familles de gérer des espaces numériques, de faire des démarches en ligne. Malgré les efforts déployés par les administrations, nous constatons des non recours, des ruptures de droits qui viennent lourdement pénaliser le budget familial. L'UDAF met en place des permanences pour un accueil personnalisé mais aussi des ateliers thématiques variés en lien avec les difficultés rencontrées par le public et en particulier les bénéficiaires de conseils budgétaires.

Des permanences de conseil budgétaire au sein de la Mission locale Est Var, des ateliers ludiques mais éducatifs autour du budget pour des publics de jeunes, d'étrangers, ...

Les Points Conseil Budget gérés par l'UDAF ont investi les 2 territoires Var Estérel Méditerranée et ville de Saint Raphaël, ainsi que Sud Sainte Baume et villes de Toulon et La Seyne-sur-Mer : 11 permanences itinérantes par mois sont réalisées pour l'accueil du public.

Un 3ème logement d'Habitat Accompagné Partagé et Inséré – Famille Gouvernante à Toulon a été inauguré cette année

6 habitants ont emménagé en juin 2022 grâce à nos partenaires : le Centre Hospitalier Intercommunal de Toulon/La Seyne et Toulon Habitat Méditerranée, et au soutien financier du Conseil départemental du Var et de l'Agence Régionale de Santé.

Innover et développer les services :

- **Le lancement du service de Parrainage de Proximité**

En mai 2021, le Conseil départemental du Var a sollicité l'UDAF pour un travail partenarial autour du Parrainage de proximité. Le 13 octobre 2022, l'UDAF entourée de ses partenaires, le Conseil départemental, la CAF du Var, l'ADEPAPE, Enfance et Familles d'Adoption et les Apprentis d'Auteuil, a organisé une soirée de lancement qui a réuni plus de 70 participants autour d'un moment ludique et convivial.

- **La convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2026 entre l'UNAF et l'UDAF : le répit parental avec une action innovante de garderie solidaire, la diversification des publics pour l'habitat inclusif et l'accompagnement budgétaire.**

Le Conseil d'administration, après avoir consulté les associations familiales, a retenu ces 3 actions pour les 5 ans à venir. Autant d'idées à partager avec nos partenaires associatifs et institutionnels.

De nouveaux locaux pour de meilleures conditions de travail

L'augmentation du nombre de collaborateurs avec des professionnels aux parcours très riches a nécessité la location de nouveaux locaux à La Garde. Ainsi depuis le mois d'octobre 2022, le service habitat inclusif Famille gouvernante, le service de parrainage de proximité, le conseiller numérique et la chargée de projets de l'UDAF sont installés dans de nouveaux locaux à La Garde.

Une année bien remplie qui grâce à l'engagement de tous, salariés comme bénévoles, a permis la concrétisation d'actions mais aussi la projection vers de nouveaux projets.

Merci à tous !



UNIS
POUR LES
FAMILLES

2022 en images

Publi-Information

Qu'est-ce qu'une association familiale et à quoi sert-elle ?

Une association familiale gère également de nombreux autres domaines des familles dans le ou plusieurs des domaines suivants :

- Accès aux droits des familles (prestations, allocations, etc.)
- Soutien à la parentalité (petite enfance, enfance, jeunesse, éducation, loisirs)
- Accompagnement des vulnérabilités (soutien aux enfants, familles, protection de l'enfance et protection juridique des personnes vulnérables)
- Logement et Environnement (accès au logement, hébergement)
- Accompagnement budgétaire (prévention du surendettement, conseil, Point Conseil Budget, défense des consommateurs)
- Santé (éducation, prévention et accès)

Une association familiale est force de proposition auprès des pouvoirs publics pour apporter des réponses aux besoins des familles. Elle peut s'appuyer notamment de la représentation au sein de :

- Comité départemental des services aux familles (CDSF), Caisses d'Allocations Familiales (CAF), CPAM, MSA, Bailleurs sociaux, Comité des usagers en matière de santé, CCAS, ...

Elle doit être fondée sur la loi 1901. Votre association doit avoir comme projet d'être essentiellement consacrée aux familles. Après 6 mois d'existence, elle pourra demander son agrément auprès de l'UDAF du Var.

Vous êtes intéressé ?
Avez-vous besoin de conseils ?
UDAF DU VAR
15 Rue Charles
83130 LA GARDE
DE SL 14.82.64.05
info@udafduvar.fr

Vous souhaitez rejoindre une association familiale du réseau ?

LA GARDE

- EPA
- APEF FRANCE HANDICAP
- FAMILLE ET TENDRESSE
- MÉDILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

LA VALETTE DU VAR

- AF LA VALETTE
- ADAPTE VAR MEDITERRANEE

HYERES

- AFD DU PAYS HYERICOIS
- AFDIC

DRAGUIGNAN

- AFD DRAGUIGNAN
- AFDIC

FIGANIÈRES

- ADMIRAVANTONS
- BARCEMON
- FAMILLES RURALES BARCEMON

FREJES

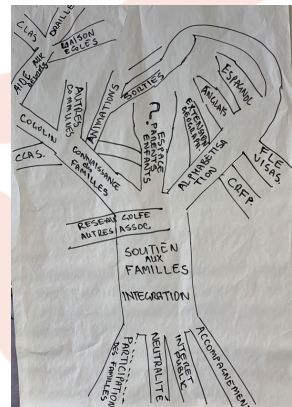
- ADMIRAVANTONS SERVICES
- SAINT-RAPHAËL
- AFD FREJES SAINT RAPHAËL

COGOLIN

- AF COGOLIN
- SAINT-TROPEZ
- AF SAINT-TROPEZ
- LA CROIX VALMER
- AF LA CROIX VALMER

Union Départementale des Associations Familiales de Var
15 Rue Charles - 83130 LA GARDE
TEL : 04 84 14 82 64
www.udaf83.fr

UDAF
UNIS POUR LES FAMILLES



Février 2022 : Publication JBM 83 -
« Qu'est-ce qu'une association familiale ? »

11 mars 2022 : Atelier des Associations Familiales avec l'UNAFOR au sein de l'UDAF.
Retrouvez la vidéo sur notre compte YouTube :
<https://www.youtube.com/@udafduvar83/videos>



10 mai 2022 : Réunion générale des Services à l'Auditorium de La Garde.



11 juin 2022 : Assemblée Générale.



04 octobre 2022 : Réunion générale des Services à la Salle J.Mussou de La Garde.



13 octobre 2022 : Lancement du service de Parrainage de Proximité au musée Jean Aicard à La Garde. [Retrouvez les photos et les vidéos de cette soirée sur notre site internet : https://www.udaf83.fr/retour-en-images-sur-la-soiree-de-lancement-du-service-de-parrainage-de-proximite/](https://www.udaf83.fr/retour-en-images-sur-la-soiree-de-lancement-du-service-de-parrainage-de-proximite/)



14 octobre 2022 : Déménagement des services de Parrainage de Proximité et de Famille Gouvernante ainsi que du Conseiller numérique au sein du nouveau bâtiment «Acticlub» à La Garde.



09 décembre 2022 : Inauguration du 3ème logement d'Habitat Inclusif - Famille Gouvernante à Toulon. [Retrouvez les photos et les vidéos de cette journée sur notre site internet : https://www.udaf83.fr/inauguration-du-3eme-logement-famille-gouvernante-a-toulon/](https://www.udaf83.fr/inauguration-du-3eme-logement-famille-gouvernante-a-toulon/)

PRÉSENTATION

de l'Udaf

Bénévoles
Associations
Représentants
Familles
Réseau Adhérents
Professionnels
Administrateurs

UNIS
POUR LES
FAMILLES

PORTE-PAROLE DES FAMILLES
EXPERTE DE LEURS RÉALITÉS DE VIE
RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES
ANIMATEUR ASSOCIATIF



Chaque jour partout en France, l'UNAF, les UDAF et les URAF représentent et défendent les intérêts de l'ensemble des familles.

UN ORGANISME *officiel*

L'UDAF (Union départementale des Associations Familiales) du Var est une institution officielle chargée d'assurer la défense et la représentation des familles auprès des pouvoirs publics. L'UDAF développe et gère de nombreux services aux familles et aux personnes vulnérables.

L'UDAF a le statut d'association Loi 1901.

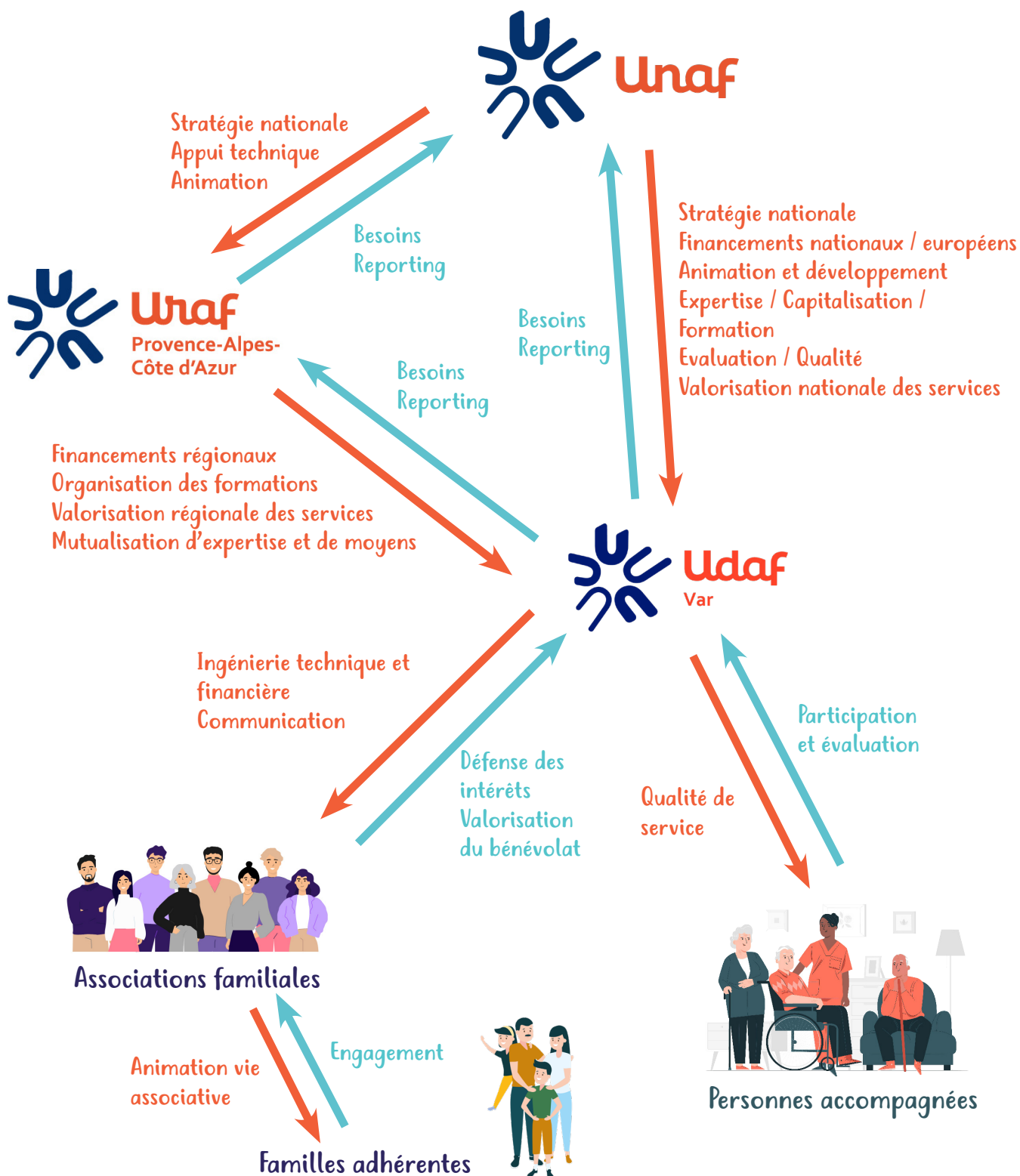
4 MISSIONS POUR AMÉLIORER LA VIE DES FAMILLES

L'UDAF est habilitée par la Loi à :

- Donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.
- Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et notamment désigner ou proposer des délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'État, le Département, la Commune.
- Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge.
- Ester en justice, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, pour toute action civile de défense des intérêts moraux et matériels des familles.

LE RÉSEAU *national*

L'UDAF du Var s'inscrit pleinement dans le réseau familial qui s'engage en matière de politique familiale aussi bien que dans le portage de services ou d'actions au profit des familles.



L'ACTIVITÉ institutionnelle

LE BUREAU

Le Bureau est élu par le Conseil d'Administration. Il s'est réuni à 9 reprises durant l'année 2022, pour travailler en amont les sujets abordés en Conseil d'administration.



Président
Régis LEFEBVRE



Vice présidente
Jeannine GHIO



Secrétaire Général
François DEBATS



Trésorier
Pierre BONIFACIO



Trésorier adjoint
Claude ROLLANDIN



Membre
Sandrine NOVASIK



Membre
Bernadette MASSEL



Membre
Annie MATHIVET

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les instances de travail

En 2022, le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises les 24 février, 26 avril, 16 mai, 21 octobre et 10 décembre. Les réunions se sont déroulées en distanciel et en présentiel.

En amont des Conseils d'administration, les commissions de travail se réunissent pour formuler des avis avant décision du Conseil.

Ainsi la Commission de contrôle s'est réunie à 3 reprises, la Commission financière 2 fois, la commission des services 2 fois.

Un groupe de travail a étudié les besoins des associations familiales et le renforcement du réseau en se réunissant à 3 reprises.

La Conférence des Mouvements a également formulé des avis en se réunissant également 3 fois.

Extraits de décisions et informations particulières

- Validation listes adhérents ; perte d'une association mais stabilité sur le nombre d'adhérents (-0.9%)
- Étude des textes statutaires types adoptés par l'UNAF et adaptation de la répartition des sièges du Collège 2 pour mieux tenir compte du tissu associatif.
- Validation d'actions de communication : nouveau site internet, extranet pour les administrateurs, réalisation de reportages.
- Adoption du Contrat d'engagement républicain
- Validation des projets d'habitat inclusif dans le cadre de l'Appel à Projets du Conseil départemental pour la mise en œuvre de l'Aide à la Vie Partagée (4 projets retenus sur 7 proposés).
- Approbation négociation en vue de la réalisation de travaux sur l'antenne de Draguignan.
- Validation du Règlement intérieur de la Commission de contrôle et de la Conférence Départementale des Mouvements Familiaux.
- Validation des comptes 2021 et du budget 2023.
- Choix d'actions de la Convention pluriannuelle d'objectifs signée avec l'UNAF pour la période 2022-2026.

- 3 actions maximum simultanément
- 1 action liée au soutien à la parentalité

Les choix pour l'UDAF

Analyse stratégique des actions proposées en fonction du contexte UDAF



Renforcement
réseau
UDAF-AF

Développement
services familles

Optimisation
moyens
partenariats

Fort impact
familles

En cours
développt
UDAF

Fort impact R
UDAF



LA COMMISSION DES SERVICES

La commission des services, chargée de suivre l'évolution et la bonne marche de l'ensemble des services, s'est réunie à deux reprises en mars et en octobre. Ces réunions ont été consacrées à :

- Actualité des services
- Nouveaux projets et actions en cours (notamment la création du service de parrainage de proximité et le développement du service d'Habitat Inclusif)
- Évaluation du plan d'action posé par le Projet de service MJPM
- Démarche d'évaluation des services MJPM et DPF (présentation de la réforme et de la méthodologie interne)
- Démarche en matière de contrôle interne sur le service MJPM



L'UDAF PRÉSENTE DANS *les temps forts du département*

Le Président et les administrateurs assurent une présence et un travail collaboratif important auprès des Pouvoirs publics et administrations du département.

- Schéma Départemental des Services aux Familles avec 2 comités de pilotage et une étude d'impact.
- Conseils Territoriaux de Santé : installation et participation aux côtés de la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé

Les salariés, la direction et les collaborateurs ont également été présents :

- Semaine de l'Éducation financière avec la Banque de France
- Comité de pilotage Départemental des Points Conseil Budget
- Interventions au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

L'action en région : le dynamisme du réseau

2 réunions de Bureau, 4 Conseils d'administration, 1 AGE et 1 AGO ont réuni les 5 UDAF de la région sur les aspects statutaires.

4 journées de formation pour les bénévoles : CAF et communication.

1 journée sur le thème du développement associatif a également été organisée avec la participation de l'UNAF.

6 groupes de travail sont mis en place :

- Famille gouvernante
- Points Conseil Budget et Conseil budgétaire
- Coopération en matière de :
 - Ressources humaines
 - Sécurisation juridique des activités
 - Achats-logistique
 - Contrôle interne

Sans oublier les journées qui ont réuni cadres intermédiaires et direction au sujet de la réforme de l'évaluation.

Ces nombreux échanges témoignent d'un partage d'actions, de projets mais aussi de préoccupations et ils consolident encore le réseau.

L'Udaf du Var :

porte-parole

des familles varoises



90
**MILITANTS
FAMILIAUX**

*représentent
l'Udaf dans*

57 **ORGANISMES**
62 **CCAS**
2 **CIAS**

**UNIS
POUR LES
FAMILLES**

**PORTE-PAROLE DES FAMILLES
EXPERTE DE LEURS RÉALITÉS DE VIE
RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES
ANIMATEUR ASSOCIATIF**

L'UDAF du Var intervient auprès des pouvoirs publics (Parlementaires, Conseil départemental, communes, intercommunalités) pour évaluer et coconstruire les politiques en faveur des familles.

Elle **représente et défend** les familles dans près de 60 organismes départementaux, notamment :

Prestations - droits des familles : Caisse d'allocations familiales (Caf), Caisse primaire d'assurance maladie (Cpam), Mutualité sociale agricole (MSA), Centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS).

Parentalité : Schémas départementaux des services aux familles, Comité départemental de soutien à la parentalité, Conseil de familles des pupilles...

Logement : Offices Publics de l'Habitat (OPH), Commission de médiation DALO, Commission départementale de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX)...

Santé : Établissements de santé publics et privés, Conseil territorial de santé, France Assos Santé.

ÉCONOMIE - CONSOMMATION - EMPLOI

Commission d'examen des situations de surendettement

Pierre BONIFACIO

Comité Local des Usagers du Var - Direction Générale des Impôts - collège particuliers

Claude ROLLANDIN

Comité des usagers du Var - Préfecture

Monique DULBECCO

DDFIP – Commission Départementale des Impôts Directs et des Taxes sur le Chiffre d'Affaires (CDIDTCA)

Monique DULBECCO - Claude ROLLANDIN

Mise en œuvre nouvelle réglementation relative aux diplômes dans le secteur funéraire - Préfecture du Var

Jean DONZEL

Conseil d'Exploitation de la Ville de Hyères

Jean DONZEL

ÉDUCATION - JEUNESSE - NUMÉRIQUE

Conseil Départemental de l'Éducation Nationale - CDEN

Jacques PERONNEAUD - Naziha SAFTI

CDEN - Comité de suivi des rythmes scolaires

Jacques PERONNEAUD - Naziha SAFTI

Conseil Départemental de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative du Var (CDJSVA)

Véronique BELLEC



SANTÉ – PROTECTION SOCIALE – VIEILLESSE

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Bernadette MASSEL - Fabienne RODEVILLE

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Marie-Hélène CHARLES - Thérèse FAIVRE - Bénédicte LEGENVRE - Hugues PIERRE - Alexandre AUBERT - Constance BAYON de LA TOUR - Barbara JULLIEN - Amélie MATHIEU

Caisse de Mutualité Sociale Agricole Provence Azur - Conseil départemental MSA Var

Laure FIL

Conseil Départemental de la citoyenneté et de l'autonomie CDCA – Collège Personnes Âgées

Annie MATHIVET - Régis LEFEBVRE

CDU - Association Santé et Solidarité du Var - SSIAD HAD TOULON/BRIGNOLES

Annie MATHIVET

CDU - Centre de Gériatrie Beauséjour - HYERES

Christiane LECLERC

CDU - Centre Hospitalier Intercommunal TOULON / LA SEYNE-SUR-MER

François DEBATS

CDU - Centre Hospitalier Sainte Marguerite / HYERES

François DEBATS

CDU - Clinique du Cap d'Or – LA SEYNE-SUR-MER

Christian AUSSÉDAT

CDU - Clinique Les Espérèls - FIGANIERES

Bernadette MASSEL

CDU - Clinique Les Trois Solliès – SOLLIES-TOUCAS

Annie MATHIVET

CDU - Clinique Saint Michel / Saint Vincent - TOULON

Monique DULBECCO

CDU - Polyclinique Les Fleurs - OLLIOULES

Monique DULBECCO - Michel BENARD

CDU - Polyclinique Notre dame de Draguignan

Bernadette MASSEL

Comité départemental de prévention et de lutte contre la maltraitance envers les adultes vulnérables

Sylvie RAMBERT

Conseil Territorial de Santé du Var – ARS

François DEBATS

Conseil de surveillance dans les établissements de santé
Centre Hospitalier Intercommunal TOULON - LA SEYNE
Jeannine GHIO - François DEBATS
Centres communaux d'action sociale – CCAS / CIAS

HABITAT - CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Commission Consultative des Services Publics Locaux
de BRIGNOLES
François FIL

Commission Consultative des Services Publics de
TOULON-PROVENCE-MEDITERRANEE
Régis LEFEBVRE - Claude ROLLANDIN

Commission Consultative des services publics locaux de
la ville de TOULON
Pierre BONIFACIO

Commission Consultative des services publics locaux de
la ville de LA SEYNE-SUR-MER
Anne-Marie CHARLET

Commission Consultative des services publics locaux de
la ville de LA VALETTE
Jean-Yves LE CUNFF

Commission Consultative des Services Publics Locaux
– CAVEM (Communauté d'agglomération Var Esterel
Méditerranée)
Jeanne-Marie BOZZINI

Commission Consultative des Services Publics Délégués
– CAVEM (Communauté d'agglomération Var Esterel
Méditerranée)
Jeanne-Marie BOZZINI

Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du
Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers
et Assimilés
Pierre BONIFACIO

Conseil de Développement Toulon Provence
Méditerranée - Collège 3 - Service au Public et Vie
Associative
Régis LEFEBVRE - Claude ROLLANDIN

DROIT DE LA FAMILLE

Commission d'Agrément pour l'Adoption
Valérie RIOS - Annabelle CHORLAY

Commission Départementale d'Agrément MJPM
Sylvie RAMBERT

Commission de Sélection d'Appels à Projets Sociaux
et Médico-sociaux - Conseil départemental Direction
Enfance
Cécile GENETIAUX - Véronique BELLEC

Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat
Valérie RIOS - Annabelle CHORLAY - Samantha BONAMY -
Didier GUERRINI

Observatoire Départemental de la Protection de
l'Enfance du Var
Cécile GENETIAUX

HABITAT - CADRE DE VIE, LOGEMENT

Association Départementale pour l'Information sur le
Logement (ADIL)
Claude ROLLANDIN
Association Le Toit (A.I.V.S.)
Claude ROLLANDIN
Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH)
Régis LEFEBVRE - Claude ROLLANDIN
Commission de Médiation DALO
Régis LEFEBVRE - Thérèse FAIVRE
Commission locale d'Amélioration de l'Habitat –
Draguignan (CLAH)
Bernadette MASSEL
Commission spécialisée de coordination des actions
de prévention des expulsions locatives (CCAPEX)
Véronique BELLEC
Office Public de l'Habitat (OPH) VAR HABITAT
Jeannine GHIO
OPH VAR HABITAT - Commission Attribution HLM
Jeannine GHIO
OPC Toulon Habitat Méditerranée (Office Public
Communal HLM Toulon) - Terres du Sud Habitat
Véronique BELLEC
SOLIHA VAR
Véronique BELLEC - Claude ROLLANDIN
Conférences Intercommunales du Logement :
- Dracénie Porte des Maures (DPVA)
Régis LEFEBVRE - Bernadette MASSEL
- Porte des Maures
Martine RIQUELME - Régis LEFEBVRE

COHÉSION SOCIALE - VULNÉRABILITÉS

GRESS (Chambre Régionale des Entreprises de
l'Économie Sociale et Solidaire) - Délégation Varoise
Régis LEFEBVRE

62 CCAS

BANDOL - DALLA CORTE Monique
BARGEMON - SANTINI Valérie
BELGENTIER - FERNANDEZ Carine
BORMES-LES-MIMOSAS - ROUQUEROL François
BRIGNOLES - FIL François
CAMPS-LA-SOUCÉ - BLANCHET Sarah
CARNOULES - GENETIAUX Cécile
CARQUEIRANNE - KOWALCZYK Laetitia
COGOLIN - JOSEPH Jean-Yves
CORRENS - LATZ Anne
EVENOS - CABOS-DUHAMEL Cindy
FAYENCE - CASSERI Nora
FIGANIERES - QUERTIGNIEZ Danièle
FLAYOSC - ALLIONE Laëtizia
FORCALQUEIRET - MAUCORT Annie
FOX - AMPHOUX - FIL Sophie
FREJUS - BLESIIUS Françoise
GAREOULT - DAMINETTE Evelyne
GASSIN - BONNANT Virginie

GONFARON - MARTINEZ Christian
GRIMAUD - REBOUL Huguette
HYERES-LES-PALMIERS - COLLOMBAT Jeannine
LA CADIERE-D'AZUR - DE BASTIER Laetitia
LA CRAU - ALLIAUME Anne
LA CROIX-VALMER - NOBILINI Andrée
LA FARLEDE - BEAUSEJOUR Nicolas
LA GARDE - GOLETTO Hélène
LA MOTTE - FAURET Françoise
LA SEYNE-SUR-MER - CHARLET Anne-Marie
LA VALETTE-DU-VAR - LE CUNFF Jean-Yves
LE BEAUSSET - JORRO Sophie
LE LAVANDOU - DUMONT Rosalba
LE PRADET - FAGES Martine
LE RAYOL-CANADEL - MONHARD Evelyne
LE REVEST-LES-EAUX - MASINI Pierrette
LE VAL - GERLA Anne-Louise
MAZAUGUES - TOURNIER Monique
MEOUNES-LES-MONTRIEUX - BENDAMOUN Gilbert
OLLIOULES - REZE Hélène
PIERREFEU-DU-VAR - DEBATS François
PIGNANS - RABILLER Noël
PLAN D'AUPS SAINTE-BAUME - RAGOT Lynda
PLAN DE LA TOUR - HUGOL Danielle
PUGET-SUR-ARGENS - VOURIOT Danièle
RAMATUELLE - GUIGUES Nivès
RIANS - MARTI Sonia
ROCBARON - LEGENVRE Bénédicte
SAINT-CYR-SUR-MER - de PISSY Marie-Odile
SAINT-MANDRIER - MAÏS Chantal
SAINT-RAPHAEL - BOZZINI Jeanne-Marie
SAINT-TROPEZ - REYNET Mireille
SAINTE-ANASTASIE - DECHAUX Servanne
SAINTE-MAXIME - LEPELTIER Gilbert
SALERNES - GOROCH Nathalie
SANARY-SUR-MER - NOVASIK Sandrine
SIX-FOURS-LES-PLAGES - ROBERT Sophie
SOLLIES-TOUCAS - ABRAM PEREIRA Sylvie
SOLLIES-VILLE - COURAND Annie
TOULON - LEFEBVRE Régis
TOURRETTES - LELUIN Stéphane
TOURVES - RICHARD Claudie
TRANS-EN-PROVENCE - JACQUOT Micheline



2 CIAS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU COMTE DE PROVENCE
 FIL François
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU GAPEAU
 ROLLANDIN Claude





L'Udaf du Var :

un animateur

de réseau associatif



*En 2022,
l'Udaf réunit*

4 441 FAMILLES

33 ASSOCIATIONS FAMILIALES

2 FÉDÉRATIONS

**UNIS
POUR LES
FAMILLES**

**PORTE-PAROLE DES FAMILLES
EXPERTE DE LEURS RÉALITÉS DE VIE
RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES
ANIMATEUR ASSOCIATIF**

L'UDAF 83 anime le réseau et soutient ses 33 associations familiales adhérentes.

Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, informations, santé, consommation, budget...) et de s'engager pour les partager avec d'autres familles. Dans notre département, ce sont près de 4 500 familles qui adhèrent et bénéficient des services des associations familiales.

2 FÉDÉRATIONS

● FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES (AFC) DU VAR

Présidente : Isabelle CUMET
Siège social : TOULON



● FAMILLES RURALES - FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DU VAR

Présidente : Guy FASANINO
Siège social : GAREOULT



33 MEMBRES ACTIFS

Les mouvements à but général

● ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE (AFC) DE TOULON

307 Familles - 1 143 Suffrages
Présidente : Agnès REMY
Siège social : TOULON



● ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE (AFC) DE DRAGUIGNAN ET DU HAUT VAR

70 Familles - 447 Suffrages
Président : Clément de TOULMON
Siège social : DRAGUIGNAN



● ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE (AFC) DE FRÉJUS / SAINT-RAPHAËL

43 Familles - 117 Suffrages
Présidente : Jeanne-Marie BOZZINI
Siège social : SAINT-RAPHAËL



● ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE (AFC) DU PAYS HYEROIS

13 Familles - 27 Suffrages
Président : Philipp CURRIER
Siège social : HYERES



● ASSOCIATION FAMILIALE LAÏQUE DU VAR (AFL) TRANSITION

1 647 Familles - 5 102 Suffrages
Président : Philippe GARCIA
Siège social : TOULON



● UNION DES FAMILLES LAÏQUES (UFAL) DE TOULON

44 Familles - 105 Suffrages
Président : Alexandre PICHOT
Siège social : TOULON



● FAMILLES RURALES - ASSOCIATION DE GAREOULT

142 Familles - 284 Suffrages
Présidente : Nathalie DUCAJU
Siège social : GAREOULT



● FAMILLES RURALES - ASSOCIATION DE MEOUNES

38 Familles - 80 Suffrages
Présidente : Guy FASANINO
Siège social : MEOUNES-LES-MONTRIEUX



● FAMILLES RURALES - OR.GE.CO.83

10 Familles - 15 Suffrages
Président : Joseph DHO
Siège social : TOULON



● FAMILLE ET TENDRESSE

11 Familles - 22 Suffrages
Président : Pierre VIEUVILLE
Siège social : LA GARDE



Les mouvements à but spécifique

● ADAPEI VAR-MÉDITERRANÉE

271 Familles - 670 Suffrages
Présidente : Thérèse FORLI
Siège social : LA VALETTE-DU-VAR



● ADMR DU HAUT VAR

7 Familles - 12 Suffrages
Présidente : Colette DURAND
Siège social : FIGANIERES



● ASSOCIATION VAR ATOUT SERVICES ADMR

19 Familles - 26 Suffrages
Présidente : Françoise PEISSELLON-BERRUTI
Siège social : SAINT-RAPHAËL



● ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION (EFA) DU VAR

54 Familles - 137 Suffrages
Président : Emilie LAUVERGEAT
Siège social : LA GARDE



● JUMEAUX ET PLUS, ASSOCIATION 83

78 Familles - 399 Suffrages
Présidente : Barbara JULLIEN
Siège social : TOULON



● APF FRANCE HANDICAP - DÉLÉGATION DU VAR

13 Familles - 26 Suffrages
Directeur territorial des actions associatives : Marc HONNORAT
Siège social : LA GARDE



● ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE (ADMFF)

3 Familles - 5 Suffrages
Présidente : Véronique BELLEC
Siège social : TOULON



Médaille de la Famille Française

Les mouvements non fédérés ou indépendants

● ASSOCIATION FAMILIALE DE BELGENTIER

31 Familles - 81 Suffrages
Présidente : Tiffany CASTEL
Siège social : BELGENTIER

● ASSOCIATION FAMILIALE DE COGOLIN

61 Familles - 193 Suffrages
Présidente : Patrick HERMIER
Siège social : COGOLIN

● ASSOCIATION FAMILIALE DE LA CROIX VALMER

27 Familles - 50 Suffrages
Présidente : Evelyne MONS
Siège social : LA CROIX VALMER

● ASSOCIATION FAMILIALE DE LA SEYNE SUR MER

24 Familles - 44 Suffrages
Présidente : Anne-Marie CHARLET
Siège social : LA SEYNE-SUR-MER

● ASSOCIATION FAMILIALE DE SAINT TROPEZ

34 Familles - 71 Suffrages
Présidente : Nivès GUIGUES
Siège social : SAINT-TROPEZ

● ASSOCIATION FAMILIALE TOULONNAISE (AFT)

157 Familles - 401 Suffrages
Présidente : Monique DULBECCO
Siège social : TOULON



● ASSOCIATION FAMILIALE DE LA VALETTE

57 Familles - 77 Suffrages
Présidente : Marcelle FAUNY
Siège social : LA VALETTE-DU-VAR

● ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP) 83

468 Familles - 1 600 Suffrages
Présidente : Armelle RAULT
Siège social : DRAGUIGNAN



● ASSOCIATION LES AMIS DE L'HOREB - UDV

20 Familles - 38 Suffrages
Présidente : Anne PUNGIER
Siège social : TOULON



● ASSOCIATION NATIONALE POUR LES ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES (ANPEIP) RÉGION PROVENCE

44 Familles - 143 Suffrages
Présidente : Sandrine PONS
Siège social : TOULON



● ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBRO-LÉSÉS (AFTC) DU VAR

12 Familles - 28 Suffrages
Président : Emeric GUILLERMOU
Siège social : HYERES



● CITEZ DES TALENTS

59 Familles - 129 Suffrages
Présidente : Naziha SAFTI
Siège social : LA SEYNE-SUR-MER



● LES CHAPÏS-CHAPÔS

35 Familles - 125 Suffrages
Co-Présidentes : Sandrine NOVASIK et Vanessa POTTIER
Siège social : LE BEAUSSET



● AMITIÉS CITÉ-UDV

456 Familles - 1 605 Suffrages
Président : Régis LEFEBVRE
Siège social : TOULON



● GRAINES DE PARENTS

100 Familles - 352 Suffrages
Présidente : Sonia MARTI
Siège social : RIAN



● AVEFETH ESPÉRANCE-VAR

91 Familles - 267 Suffrages
Président : Christian BODIN
Siège social : TOULON



9 MEMBRES ASSOCIÉS

● FRANCE ALZHEIMER VAR

Présidente : Arlette MARRONE
Siège social : TOULON



● CENTRE DE LIAISON DES ÉQUIPES DE RECHERCHES SUR L'AMOUR ET LA FAMILLE (CLER AMOUR ET FAMILLE)

Présidente : Géraldine VOLTZ
Siège social : TOULON



● ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES PERSONNES ACCUEILLIES A LA PROTECTION DE L'ENFANCE (ADEPAPE) DU VAR

Président : Marceau DELL'UNTO
Siège social : TOULON



● ASSOCIATION VAROISE D'ACCUEIL FAMILIAL (AVAF)

Président : Michel GREGOIRE
Siège social : TOULON



● ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (APEL) DU VAR

Présidente : Stéphanie LUDWIG
Siège social : TOULON



● BÉBÉS BONHEUR DU VAR

Présidente : Anne DELAGE
Siège social : LA GARDE

● MAISONS BETHLEEM

Président : Xavier MAGNE
Siège social : TOULON



● ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION, LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION ET DE LA RECHERCHE SUR L'AUTISME (AIDERA) VAR

Président : Didier PIATON
Siège social : LA GARDE



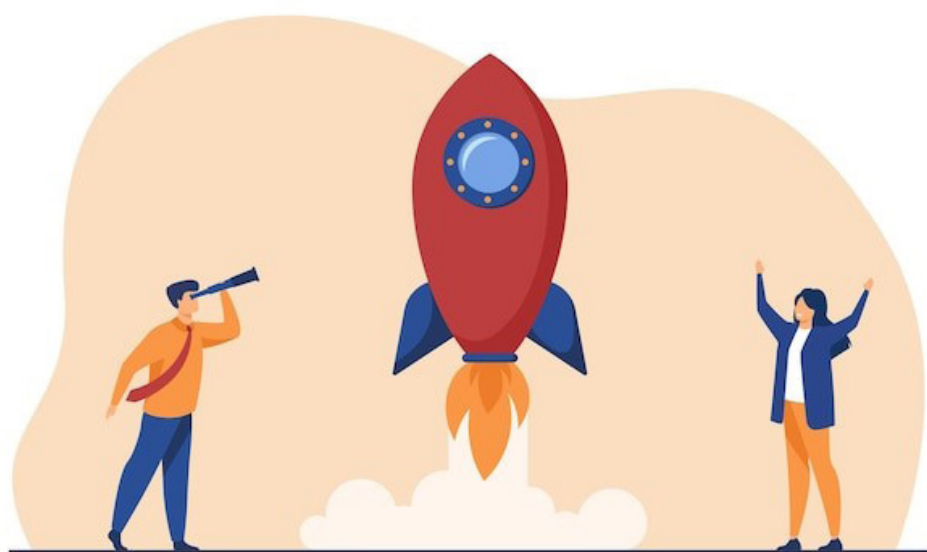
● FRANCE AVC 83

Présidente : Isabelle FLORENTIN
Siège social : LA VALETTE-DU-VAR



L'Udaf du Var :

un porteur de services
pour les familles

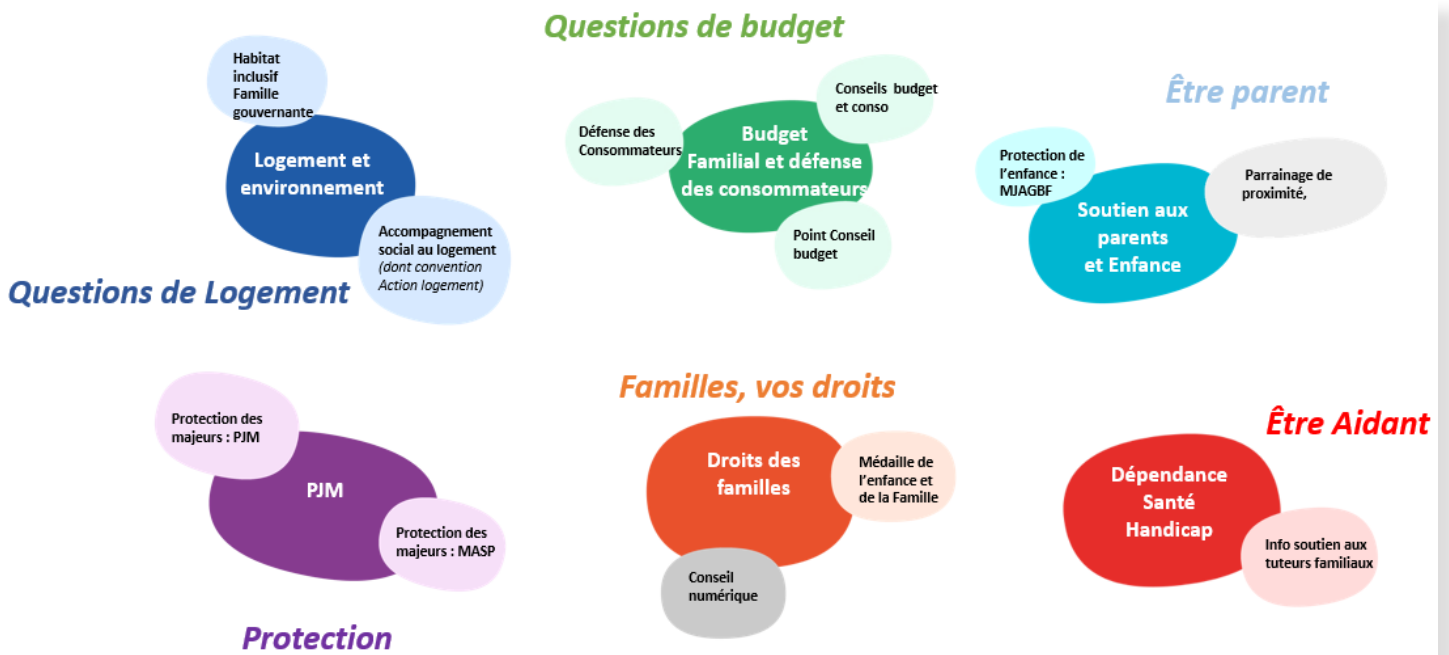


UNIS
POUR LES
FAMILLES

PORTE-PAROLE DES FAMILLES
EXPERTE DE LEURS RÉALITÉS DE VIE
RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES
ANIMATEUR ASSOCIATIF

L'UDAF 83 **accueille, informe et accompagne** les familles et/ou les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.

Ce sont ainsi 13 services qui leur sont proposés :



ORGANIGRAMME - UDAF DU VAR



Président

DIRECTION
 Directeur
 Directeur Adjoint

SECRETARIAT GENERAL

1 Assistante
 3 Secrétaires

SERVICE GESTION

1 Gestionnaire
 1 Assistante

CHARGÉ DE PROJETS

1 Chargée de mission

1 Responsable SI et Comptabilité des tiers

SERVICE INFORMATIQUE

1 Technicien
 1 Contrat Pro

SERVICE ACCUEIL - GED

4 Secrétaires

SERVICE COMPTABILITÉ DES TIERS

2 Comptables généraux
 7 Comptables

PÔLE JURIDIQUE, IMMOBILIER ET FINANCIER

4 Juristes
 2 Assistantes
 2 Déléguées ISTF

SUPPORT MJPM

PROCÉDURE DE RÉTABLISSEMENT PERSONNEL

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

MESURES MINEURS

HABITAT INCLUSIF FAMILLE GOUVERNANTE

2 Coordinatrices
 1 Animatrice

PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

1 Travailleur social
 1 Psychologue

CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES

1 Conseiller

SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

Tutelle, Curatelle ...
 4 Responsables de Secteur

Siège Social LA GARDE

3 Services Domiciles

25 Délégués
 12 Assistantes de mandataire
 1 Secrétaire d'encadrement
 1 Responsable préouvertures
 1 Responsable fermetures

Siège Social LA GARDE

1 Service Hébergés

2 Délégués
 3 Assistantes de mandataires
 1 Secrétaire d'encadrement

Antenne DRAGUIGNAN

1 Service Domiciles

6 Délégués
 4 Assistantes de mandataires
 1 Secrétaire d'encadrement

PÔLE ÉDUCATIF

- Aide à la gestion du Budget Familial
 - Délégué aux Prestations Familiales
 - Mesure d'Accompagnement Social Personnalisée
 - Mesure d'Accompagnement Judiciaire
 - Conseil/Accompagnement Budgétaire (Point Conseil Budget, Action Educative Budgétaire...)

2 Responsables de Secteur

Siège Social LA GARDE

6 Travailleurs sociaux
 2 Assistantes de mandataires
 1 Point Conseil Budget

Antenne DRAGUIGNAN

2 Travailleurs sociaux
 2 Assistantes de mandataires

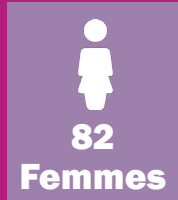


111 SALARIÉS SUR L'ANNÉE

97 SALARIÉS AU 31 DÉCEMBRE

86 CDI **11** CDD

78.55 ETP



ÂGE MOYEN DES SALARIÉS **47**

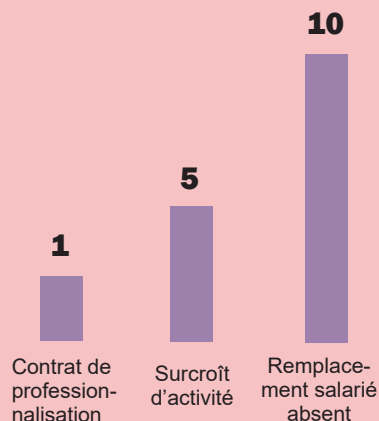
14 ANS ANCIENNETÉ MOYENNE

- Personnel social : 49% des effectifs
- Personnel administratif : 44% des effectifs
- Personnel d'encadrement : 7% des effectifs

11 fins de contrat

- 4 démissions (1 cadre, 1 délégué MJPM, 1 assistante MJPM et 1 Conseiller numérique France Services)
- 1 rupture conventionnelle
- 6 fins de CDD

MOTIFS RECOURS CDD



19 embauches sur l'année 3 CDI - 16 CDD

(environ 1300 heures consacrées aux recrutements et aux parcours d'intégration aux postes)

Développement des services :

- 2 Conseillers numériques France Service (démission du 1er CnFS)
- 1 coordinatrice HAPI Famille Gouvernante (avec extension du dispositif)
- 1 psychologue pour le service Parrainage de proximité
- 3 délégués pour le pôle éducatif (2 remplacements et 1 création de poste)

Remplacements :

- 6 délégués MJPM (1 embauche CDI suite démission et 6 remplacements maternité / maladie)
- 1 juriste (remplacement congés maternité)
- 1 secrétaire de direction (remplacement sur période de formation)

1 technicien informatique en contrat de professionnalisation



Plus de **1 000** heures de formation continue ...

(Accompagnement psycho-social des publics précaires, savoir gérer le stress professionnel, Restaurer l'estime de soi des publics en difficulté, le DIPM, Certificat National de compétences MJPM, formation incendie...)

... Pour **48** salariés

Des instances de supervision de pratiques et de questionnements des pratiques professionnelles :

- 1 instance collective pour les délégués MJPM qui le souhaitent
- 1 instance collective pour les travailleurs sociaux du Pôle éducatif
- L'instance du bilan pour l'ensemble des délégués et travailleurs sociaux qui permet avec l'aide du psychologue de dénouer certaines situations, de questionner les pratiques professionnelles, de trouver des pistes d'action ...
- L'instance du plateau technique, outil d'aide à la décision dans l'exercice des mandats, qui réunit toutes les ressources en interne pour faire des choix, prendre des décisions au niveau juridique, patrimonial, en terme d'accompagnement... toujours pour garantir l'intérêt des personnes accompagnées

Près de **2 600** personnes accompagnées sur l'année

Activité	Nombre de mesures ou suivis sur l'année	Nombre d'ouvertures	Nombre de fermetures	Nombre de suivis/mesures en cours au 31/12	Evolution N-1
Service délégué aux prestations familiales	79	26	14	65	+ 12
Service MJPM (tutelles, curatelles, sauvegardes)	1918	162	167	1751	+ 4
MASP	101	39	18	83	+ 16
MAJ	40	7	7	33	- 3
Tutelles et curatelles ad hoc	56	12	19	37	- 8
AEB – Armées	45	28	27	18	- 1
AEB – Action Logement	12	8	7	5	+ 2
ASLL – Action Logement	23	17	10	13	+ 9
Mission Locale Var Est (permanence – moyenne 3 à 5 RDV par bénéficiaire)	61	61	-	-	+ 61(en file active)
PCB Toulon (permanences itinérantes – moyenne 3 RDV)	77	56	34	43	+ 21 (en file active)
PCB Var Estérel (permanences itinérantes – moyenne 3 RDV)	73	62	43	30	+ 27 (en file active)
Administration ad hoc mineurs et tutelles mineurs	26	11	3	23	+ 8
Rétablissement personnel	54	1	17	37	- 16
HAPI – Famille Gouvernante	17 pl.	6 pl.	-	17 pl.	+ 6 places

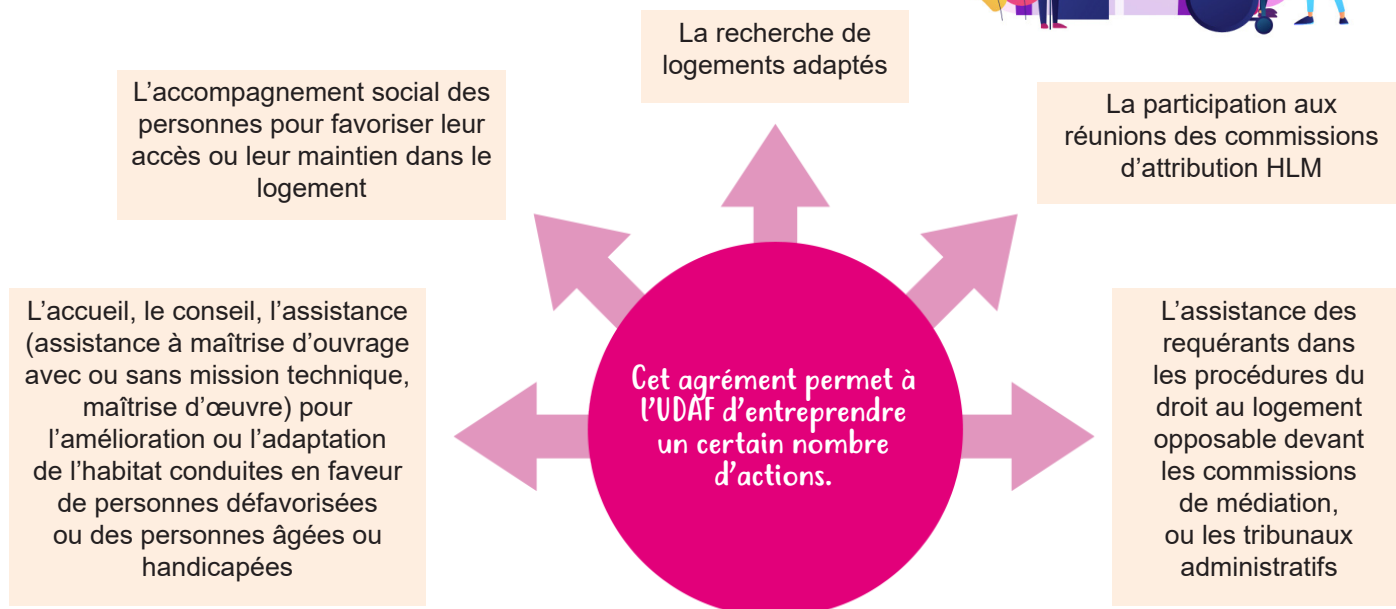




INGÉNIERIE SOCIALE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE EN MATIÈRE D'HABITAT

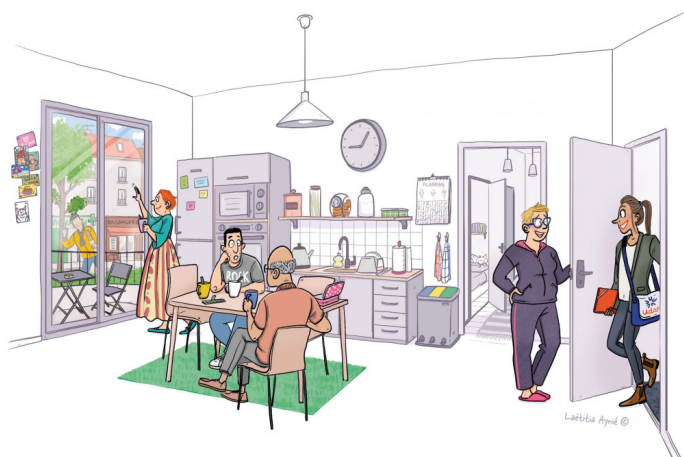
Renouvellement de l'agrément de l'Udaf

Le Préfet de Var a prononcé en décembre 2020 le renouvellement de l'agrément de l'UDAF pour 5 ans.



LE DISPOSITIF D'HABITAT ACCOMPAGNÉ PARTAGÉ ET INSÉRÉ «FAMILLE GOUVERNANTE»

Vivre chez soi mais pas seul avec un accompagnement adapté



« Famille - Gouvernante » est un programme global s'inscrivant dans le champ de l'habitat inclusif, qui offre une solution aux problématiques de logement et d'exclusion, un accompagnement de proximité et un meilleur suivi des soins. Développé depuis 2010 pour des personnes souffrant de pathologies psychiques, il propose de recréer une cellule à dimension familiale sous forme de colocation de 5 ou 6 personnes.

L'UDAF assure le portage et la coordination du projet en lien avec les partenaires.

3 logements dans le Var



Grâce à la mise en commun des ressources et aides, les colocataires peuvent bénéficier d'interventions à domicile pour l'accompagnement à l'entretien du logement, les courses, les repas, les accompagnements aux rendez-vous médicaux en favorisant les liens sociaux. Le dispositif permet de rompre l'isolement dont souffrent les personnes vulnérables et de les maintenir dans leur tissu social.

Il s'inscrit dans une logique de parcours, les personnes peuvent rester autant de temps qu'elles le désirent mais nous les accompagnons en fonction de leur projet personnel si elles souhaitent s'orienter vers une autre solution de logement.

Dans le prolongement de l'année 2021, l'année a été marquée par un important travail d'ingénierie pour le développement du dispositif qui s'est concrétisé :

1. Par l'ouverture en juin d'un 3ème habitat à Toulon, en partenariat avec le Centre Hospitalier Intercommunal de Toulon La Seyne.



09 décembre 2022 : Inauguration du 3ème logement d'Habitat Inclusif - Famille Gouvernante à Toulon.
[Retrouvez les photos et les vidéos de cette journée sur notre site internet : https://www.udaf83.fr/inauguration-du-3eme-logement-famille-gouvernante-a-toulon/](https://www.udaf83.fr/inauguration-du-3eme-logement-famille-gouvernante-a-toulon/)



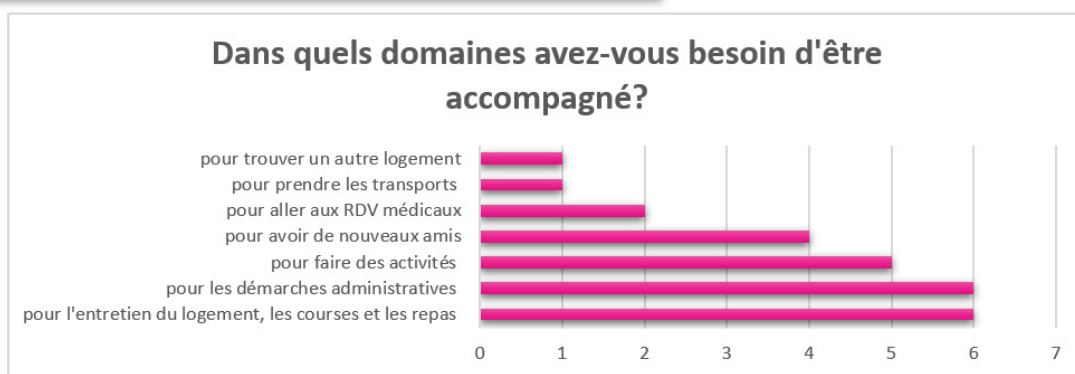
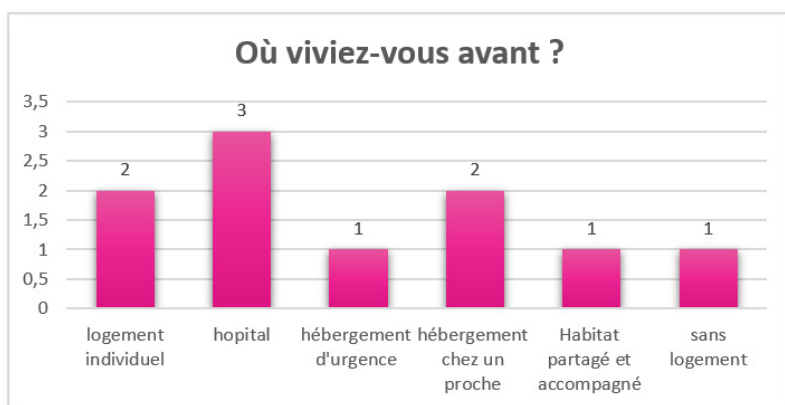
2. Par les 4 programmes et projets retenus dans le cadre du lancement par le Département de l'appel à projet « Aide à la Vie Partagée » :

- Le logement du Val
- Les logements de Toulon (La Rode)
- 2 nouveaux projets sur la vallée du Gapeau : 1 habitat partagé pour des personnes en situation de handicap psychique et 1 pour des personnes âgées isolées.

Ce financement « Aide à la Vie Partagée » qui nous est accordé à partir de 2023, nous permettra d'étayer encore davantage le dispositif avec le recrutement d'une animatrice qui soutiendra les habitants à la fois dans l'organisation de leur colocation mais aussi dans leur participation dans la vie locale et citoyenne en proposant des activités qu'ils pourront choisir en fonction de leurs souhaits.

	Le VAL	SAINT-MAXIMIN	TOULON
Nombre de places	6	5	6
Nombre de personnes ayant habité dans le logement en 2022	8	7	6
Taux d'occupation	95,53 %	96.22 %	100 %
Durée moyenne des séjours depuis la création du dispositif	2 ans et 8 mois	2 ans et 2 mois	Ouvert en juin Aucun départ en 2022

Extraits du questionnaire de satisfaction - Janvier 2022, Logements Le Val et Saint-Maximin



Les partenaires



Les financeurs



Soutien financier au montage du projet



LA GESTION DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉES AU LOGEMENT

Le partenariat avec Action Logement Services



Action Logement Services et l'UDAF du Var ont renouvelé leur convention annuelle de partenariat dans le domaine de l'accompagnement des salariés en difficulté (la convention s'inscrit dans le cadre de la convention cadre de partenariat signée en 2019 entre Action logement et l'UNAF qui a pour objet la création d'une chaîne partenariale permettant de structurer et d'accélérer le repérage des salariés en difficulté dans leur accès ou maintien dans le logement).

Dans ce cadre, les missions confiées à l'UDAF sont de trois ordres :

- Diagnostic complémentaire,
- Accompagnement social lié au logement (accès ou maintien),
- Accompagnement Educatif Budgétaire.

22

bénéficiaires d'une mesure d'accompagnement social liée au logement

7 mois

Durée moyenne des accompagnements

Principaux motifs d'intervention :

Dettes locatives, expulsions et demandes de relogement



ENFANCE - PARENTALITÉ

OCTOBRE 2022 : LANCEMENT DU SERVICE DE

Parrainage de Proximité

L'UDAF et ses principaux partenaires, le Conseil départemental du Var, la Caisse d'Allocations Familiales, les Apprentis d'Auteuil, l'ADEPAPE, Enfance et Familles d'adoption, ont lancé ce nouveau service à l'occasion d'une soirée conviviale qui a réuni plus de 70 personnes, élus, partenaires, parrains ou marraines potentiels tentés par l'aventure.

Des travailleurs sociaux et des membres d'associations familiales étaient également présents pour s'informer sur la démarche.

La mise à disposition du Musée Jean Aicard et de ses jardins où s'est déroulé l'événement, et bien sûr les comédiens Océane LUTZ et Nicolas VANTALON de l'association Les Lauriers d'Aicard, qui nous ont fait le plaisir d'expliquer d'une façon théâtrale ce qu'est le Parrainage de Proximité, ont permis le succès de cette manifestation.

Le parrainage est la construction d'une relation affective privilégiée instituée entre un enfant et un adulte ou une famille.

Il prend la forme de temps partagés et repose sur des valeurs d'échange, de réciprocité, d'enrichissement mutuel et sur la confiance.

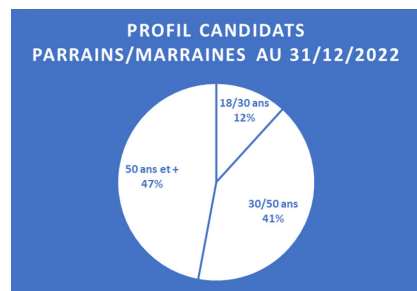
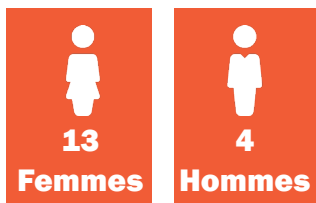
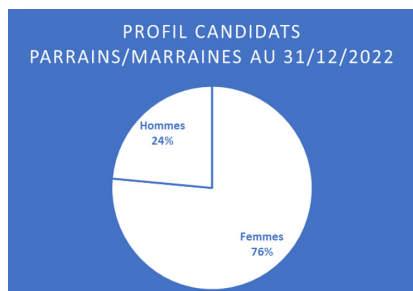
Il est fondé sur un engagement volontaire et se met en place dans l'intérêt de l'enfant à la demande des parents ou autres titulaires de l'autorité parentale.



Depuis le lancement, l'équipe composée d'un travailleur social et d'une psychologue à mi-temps a entamé l'étude des candidatures de parrains et marraines.

26 personnes ont contacté le service au 31/12/2022. 17 candidatures ont été déposées et sont en cours d'instruction.

LE PROFIL DES PARRAINS POTENTIELS



La répartition par âge des candidats est assez équilibrée entre les 30/50 ans et les plus de 50 ans. 2 candidats ont moins de 30 ans.

11 Candidats sont actifs et ont un emploi.

12 Entretiens (9 entretiens travailleur social, 3 psychologue) ont été réalisés dans le cadre de l’instruction des candidatures.

2 Séances d’information ont été organisées pour les candidats au Parrainage.

3 semaines C’est le délai moyen observé entre deux étapes du processus.

LES ENFANTS SOUHAITANT BÉNÉFICIER DU SERVICE

4 Dossiers reçus (instruction de la candidature en cours) pour des enfants de 8 à 12 ans (3 garçons, 1 fille). Tous sont placés en établissement ou en famille d’accueil.

LA COMMUNICATION ET L’INFORMATION

Le lancement du service requiert des actions de communication nombreuses auprès de publics variés. L’équipe a tenu un stand au Forum des associations de Toulon.

Le réseau parentalité Esterel Côte d’Azur et celui de TPM Est ont été informés et l’équipe a participé à la journée des familles organisée à Sanary par la tenue d’un stand en compagnie de l’association familiale « Les Chapîs-Chapôs ». Une réunion d’échanges avec les Inspecteurs de l’Aide Sociale à l’Enfance du département a eu lieu le 24 novembre. Plusieurs associations ont sollicité le service pour mieux connaître le dispositif ; parmi elles on peut citer Moissons nouvelles, Plein soleil et l’établissement Les lauriers roses.



LE SERVICE

Délégué aux Prestations Familiales



65 MESURES AU 31.12.2022

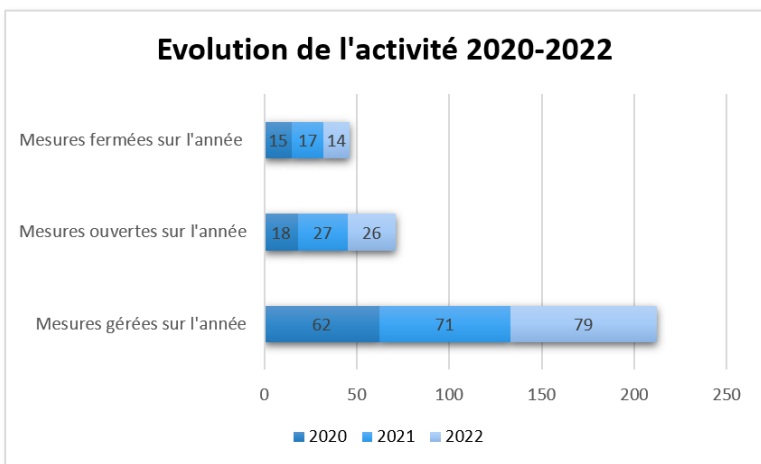
79 FAMILLES ACCOMPAGNÉES DANS L'ANNÉE (+8)

226 ENFANTS OUVRANT DROIT AUX PRESTATIONS FAMILIALES

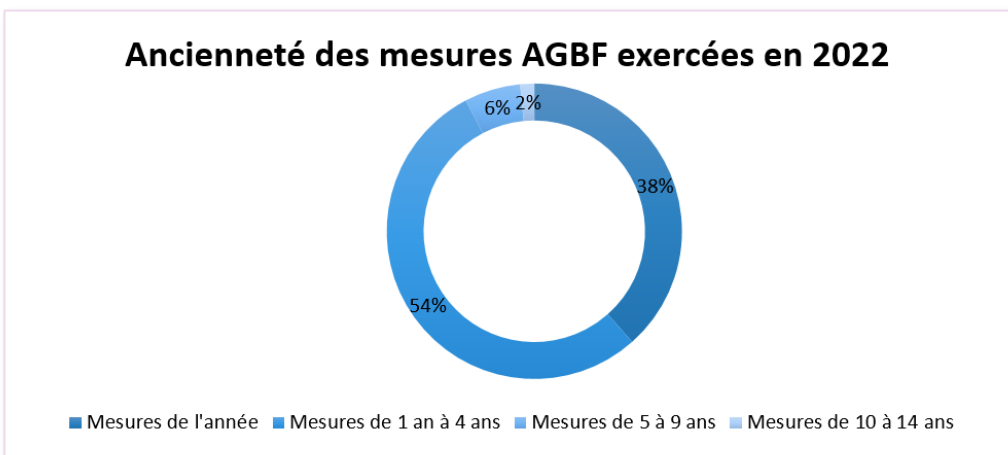
461 260€ DE PRESTATIONS GÉRÉES

La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) s'inscrit dans un maillage pluri professionnel qui intervient autour de cette mission, avec le même objectif : Lorsque les prestations familiales [...] ne sont pas employées pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants et que l'accompagnement en économie sociale et familiale prévu à l'article L. 222-3 du code de l'action sociale et des familles n'apparaît pas suffisant, le juge des enfants peut ordonner qu'elles soient, en tout ou partie, versées à une personne physique ou morale qualifiée, dite « délégué aux prestations familiales ».

Ce délégué prend toutes décisions, en s'efforçant de recueillir l'adhésion des bénéficiaires [...] et de répondre aux besoins liés à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants ; il exerce auprès de la famille une action éducative visant à rétablir les conditions d'une gestion autonome des prestations.

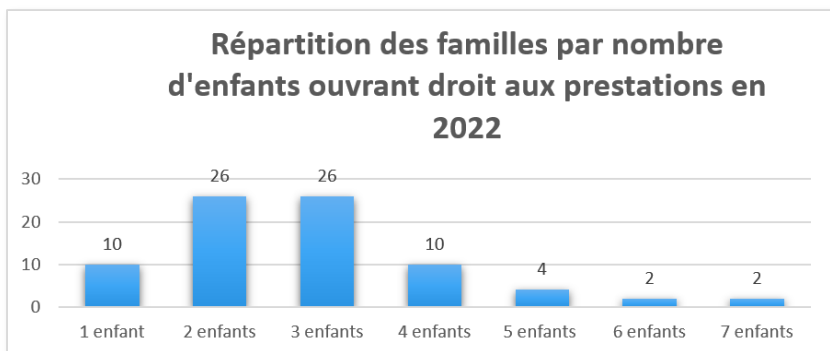


ANCIENNETÉ DES MESURES



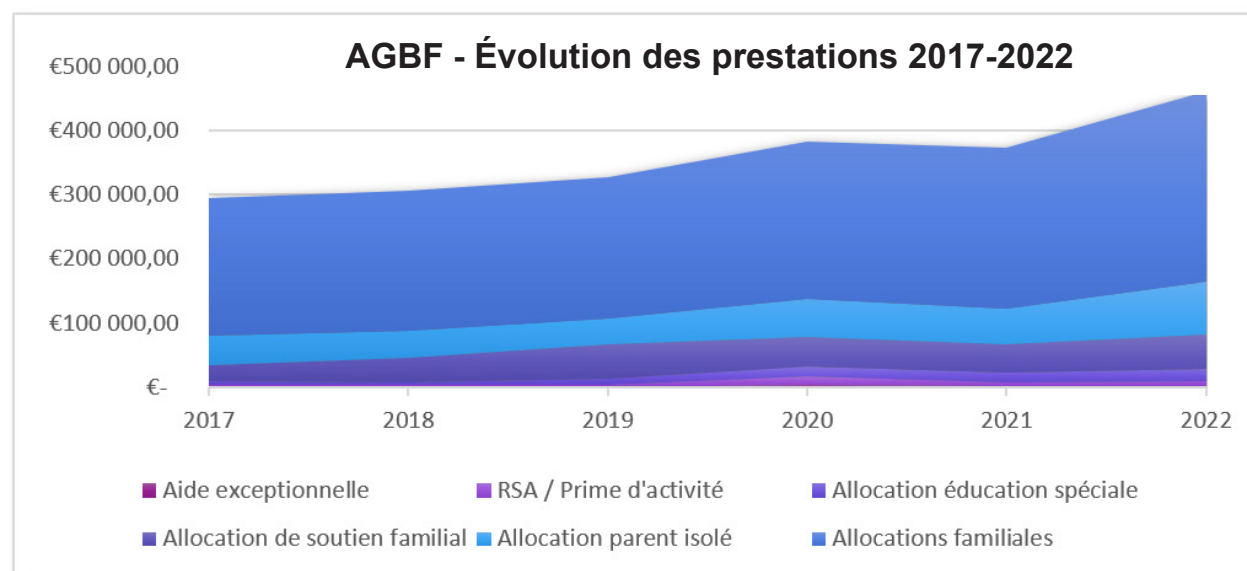
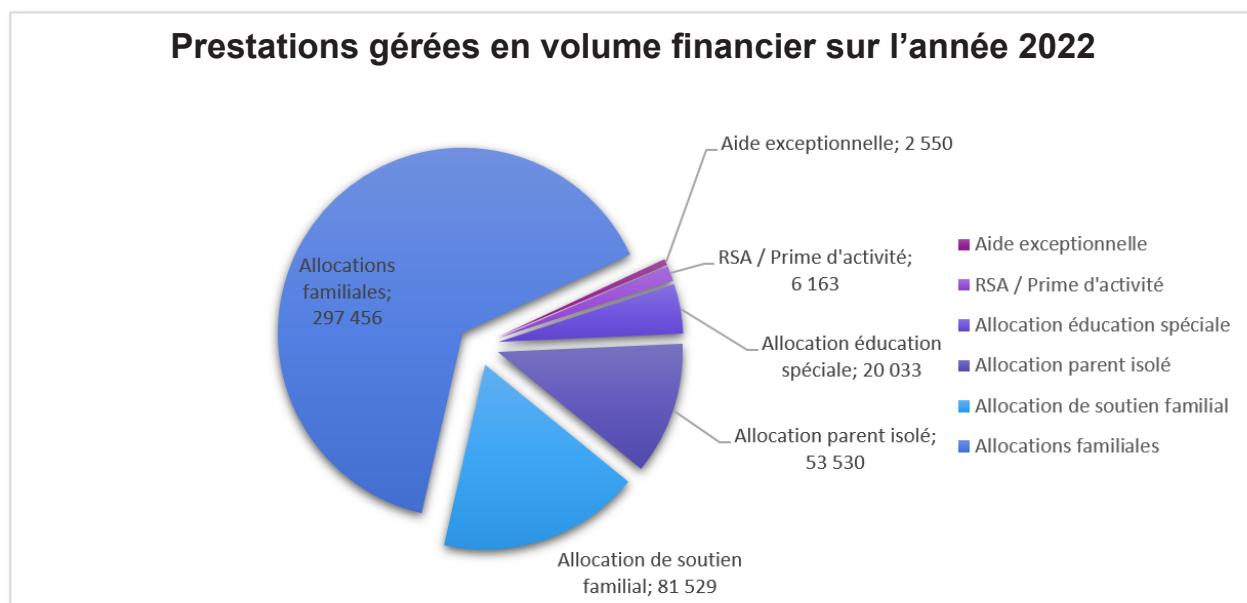
NOMBRE D'ENFANTS OUVRANT DROIT AUX PRESTATIONS FAMILIALES

226 enfants ouvrent droit aux prestations gérées par le service (224 en 2021) La moyenne du nombre d'enfants par bénéficiaires est de 2,82 (3,15 en 2021, 3,14 en 2020 et 2,96 en 2019).



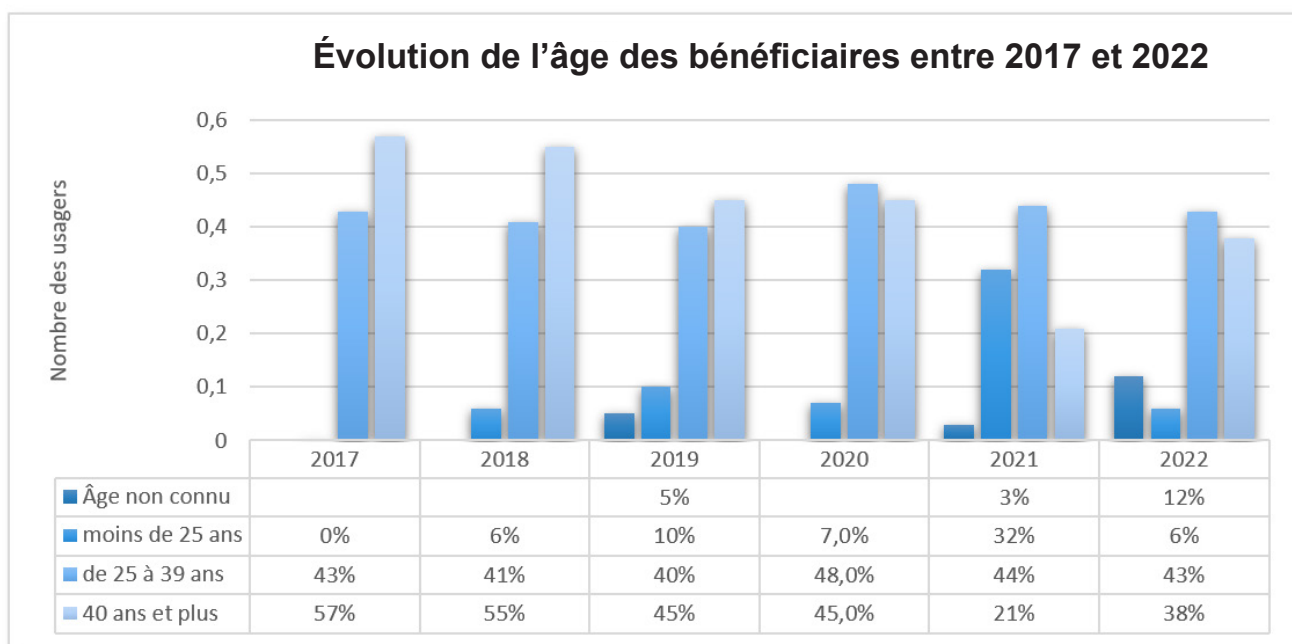
VOLUME DES PRESTATIONS FAMILIALES

Le service a géré un volume de prestations d'un montant total 461 260,47 €, (373 942,14 € en 2021) dont 64% d'allocations familiales.



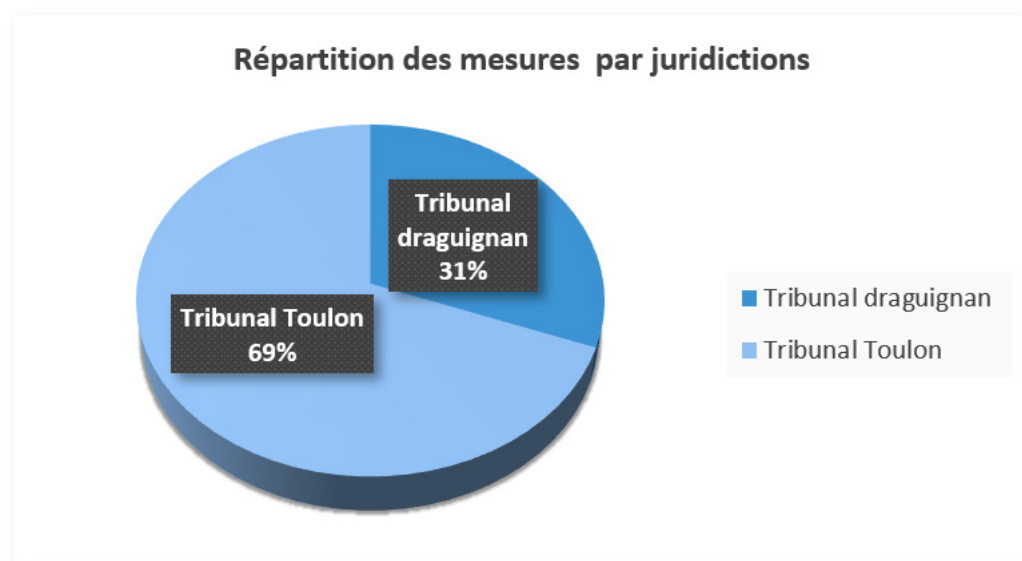
RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ÂGE

La tranche d'âge la plus représentée est celle des personnes entre 25 et 39 ans. L'âge moyen est de 37 ans.

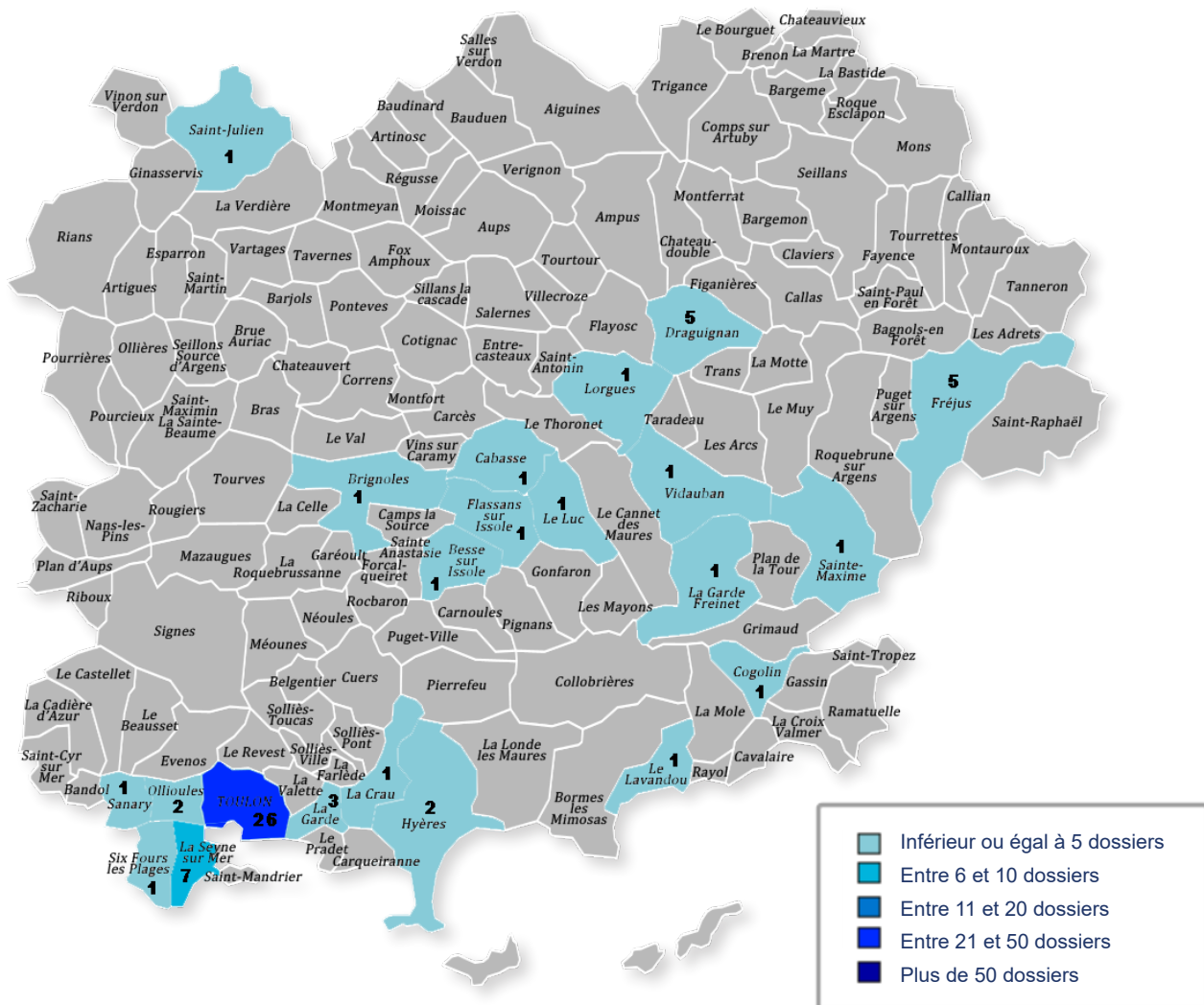


RÉPARTITION PAR JURIDICTION

La répartition par juridiction est relativement stable par rapport à l'année dernière :



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MESURES



LES MESURES DE TUTELLE AUX BIENS ET LES ADMINISTRATIONS AD HOC AU BÉNÉFICE DES MINEURS

Tutelle aux biens des mineurs

La tutelle aux biens des mineurs est une mesure qui vise à prendre soin du mineur, à le représenter dans les actes de la vie civile et à assurer la gestion de ses biens.

Selon le Code Civil, la tutelle s'ouvre lorsque les deux parents sont décédés ou privés de l'autorité parentale. Dans le cadre de l'administration légale sous contrôle judiciaire (lorsqu'un des deux parents est décédé) le juge peut aussi décider d'ouvrir une tutelle si l'intérêt de l'enfant le nécessite.

L'administration ad hoc au bénéfice des mineurs

Dans le cadre de la protection de l'enfance, l'UDAF peut être désignée par un magistrat, pour représenter les intérêts d'un mineur, lorsque dans une procédure civile, ceux-ci apparaissent en opposition avec ceux de ses représentants légaux.

Après la phase juridique d'indemnisation, nous plaçons les fonds obtenus.

4
19

MESURES DE TUTELLE AUX BIENS
ADMINISTRATIONS AD HOC MINEURS



BUDGET FAMILIAL



L'UDAF intervient à différents niveaux en matière de gestion du budget familial, de la prévention du mal endetté jusqu'à l'accompagnement dans le cadre du surendetté.

LES 2 POINTS CONSEIL BUDGET

Labellisés en 2020

L'UDAF a été labellisée par les services de l'Etat pour 2 Points Conseil Budget.

Les PCB figurent parmi les mesures phares de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté en offrant un service gratuit, labellisé par l'Etat, pour prévenir le mal endetté et le surendetté et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant à un moment donné rencontrer des difficultés financières et budgétaires.



Point conseil budget
Dispositif labellisé

Vous conseiller et répondre à toutes vos questions de budget

Votre conseiller « Point conseil budget » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget, et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

De quoi s'agit-il ?

- Un lieu ouvert à tous, quels que soient vos revenus
- Un expert à votre écoute
- Des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés

« Nous voulons acheter notre première maison, à quoi va ressembler notre budget demain ? »

« J'ai du retard dans le paiement de mes crédits, mes factures... je souhaite y voir plus clair dans ma situation budgétaire. »

« Je coule sous les frais bancaires... comment les réduire ? »





POINT CONSEIL BUDGET - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SUD SAINTE BAUME ET VILLES DE TOULON LA SEYNE-SUR-MER

6 PERMANENCES ITINÉRANTES PAR MOIS

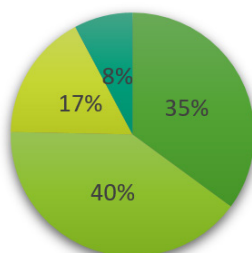
77 PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Permanences

- **TOULON OUEST**
Amitiés Cité UDV - 11 Rue Alexis Agarrat
Les 1ers jeudis du mois de 9h à 12h
- **TOULON CENTRE**
CCAS - 100 Rue des Remparts
Les 3e jeudis du mois de 9h à 12h
- **TOULON EST**
Maison des services publics
1624 Vieux chemin de Ste Musse
Les 1ers mardis du mois de 14h à 17h
- **LA SEYNE SUR MER**
Maison France Services - 98 Avenue Louis Pergaud
Les 2e et 4e jeudis du mois de 9h à 12h
- **LE BEAUSSET**
Pôle Saint Exupéry - 80 Chemin du Rouve
Les 1er jeudis du mois de 14h à 17h

Services proposés par le PCB



- Acc.budgétaire
- Dossier de surendettement
- Ouvertures de droits
- Intervention créanciers locaux

2 ateliers collectifs sur le budget :

- 1 à partir du plateau de jeu le « Budgetissimo » au foyer Prélude Mères-enfants à Ollioules auprès de 6 participants.
- 1 sur « Le Budget, c'est quoi » à la Mission Locale de La Seyne-sur-Mer auprès de 10 participants : Travail en groupe autour de questions sur les ressources, les dépenses, le reste-à-vivre, les priorités budgétaires et comment faire face aux difficultés.

POINT CONSEIL BUDGET - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE ET VILLE DE SAINT-RAPHAËL

4 PERMANENCES ITINÉRANTES PAR MOIS

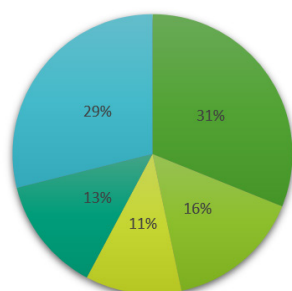
73 PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Permanences

- **SAINT RAPHAËL**
Maison des Droits - 287 Avenue de Valescure
Les mardis de 9h à 12h
- **FRÉJUS**
Centre Social et Culturel de L'Agachon - 397 Avenue de l'Agachon
Les 2èmes mercredis du mois de 14h à 17h
- **PUGET SUR ARGENS**
CCAS - 112 Rue Victor Hugo
Les 1ers mardis du mois de 9h à 12h

Services proposés par le PCB



- Acc.budgétaire
- Dossier de surendettement
- orientation vers un autre dispositif
- Ouvertures de droits
- Intervention créanciers locaux

2 ateliers collectifs sur le budget : Échanges sur le thème de la gestion du budget (dépenses, ressources, priorités budgétaires ...)

- 1 au CCAS de Puget-sur-Argens auprès de 4 participants.
- 1 au Centre Social et Culturel de l'Agachon à Fréjus auprès de 5 participants.

Les 2 PCB sont bien repérés et continuent de se développer.

En 2022, le travail de communication auprès des partenaires a été maintenu. Il a été mis en œuvre de la manière suivante :

- **7** Réunions auprès de partenaires (en présentiel et en visioconférence) : CCAS de La Garde, les services sociaux du département, Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi, le point Passerelle du Crédit Agricole.
- 1 Réunion coanimée avec l'association Crésus, organisée par le CCAS de Toulon auprès de 48 participants : tous les partenaires du CCAS ont été conviés afin d'être informés sur le dispositif PCB.
- 4 Participations aux ateliers Budget organisés par le CCAS et animés par une conseillère ESF du Département : la conseillère PCB de l'UDAF participe à la fin de chaque atelier afin de présenter les services du Point Conseil Budget.
- Participation au COPIL organisé par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.
- Rencontres trimestrielles dans le cadre de l'Accueil Social Inconditionnel de Proximité : elles ont été mises en place par le Département sur le territoire Var Esterel. Elles permettent à tous les partenaires de se rencontrer et de travailler ensemble.
- 1 Réunion avec la direction du SPIP du Var.
- 1 Réunion avec la Mission locale de l'Est Var.
- 1 Réunion avec la Croix Rouge – Service Mineurs non Accompagnés.
- Mailing auprès de tous nos partenaires sociaux.
- 1 Article de presse dans Var Matin sur le secteur du Beausset/La Seyne-sur-Mer.
- 1 Article de presse dans le magazine de la ville du Beausset « Vaqui Lou Bausset ».

Lors de ces temps, le service Point Conseil Budget est présenté ainsi que l'ensemble des services de l'UDAF. Ils permettent de faciliter les échanges et orientations des publics accueillis au sein de notre association.

Dans le cadre du **réseau UNAF-URAF-UDAF**, des rencontres sont organisées :

- Au niveau national : les échanges se font principalement en visioconférence. Chaque année, le Point Conseil Budget participe à la journée nationale sur le surendettement.
- Au niveau régional : les UDAF PACA-CORSE se sont réunies 2 fois en présentiel. Ces temps permettent d'échanger sur le cadre légal des Points Conseil budget, d'échanger entre pairs, de connaître l'avancée du dispositif au niveau national, et de recenser les besoins et les évolutions de chaque PCB.

Par ailleurs, les deux Points Conseil Budget ont participé à l'expérimentation proposée par Action Logement Services :

Toute personne reçue en permanence PCB et bénéficiaire du 1% logement peut être soutenue par un conseiller PCB de l'UDAF du Var dans la mise en place d'une aide financière. Les conseillères PCB ont donc été formées pour effectuer toutes les demandes d'aide financière. Cette expérimentation sur une période de 6 mois a permis de déposer des demandes d'aide financière pour 4 personnes (3 en tant que locataire, et 1 en tant que propriétaire) afin de régler les dettes de loyer et les dettes liées aux charges du logement.



LES DIFFÉRENTES ACTIONS MENÉES EN MATIÈRE DE *Conseil budgétaire*

UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LA MISSION LOCALE VAR ESTÉREL

Développement d'une permanence au sein de la Mission Locale Est Var depuis septembre 2022 dans le cadre d'une convention signée en septembre 2022.

3 permanences mensuelles : la conseillère budgétaire tient des permanences au profit des jeunes (16-25 ans) suivis par la mission locale. Lors des permanences, elle reçoit 5-6 jeunes individuellement pour répondre à toutes les questions sur l'argent et notamment celles liées aux créanciers.

61 JEUNES RECUS SUR LE DERNIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE

Principaux types d'accompagnement : plans d'apurement des dettes, accompagnement et conseil sur le budget.

UNE ACTION COLLECTIVE EN PARTENARIAT AVEC LA CROIX ROUGE

Au dernier trimestre de l'année 2022, la Croix Rouge a sollicité l'Udaf du Var pour travailler en partenariat. Dans le cadre d'une convention, le service « pôle éducatif » a animé :

- 1 action collective sur « le budget » auprès des mineurs non accompagnés, pour 8 participants.

Objectif : Sensibiliser les jeunes à la gestion du budget, de façon adaptée et en comprendre l'intérêt.

LA MISSION

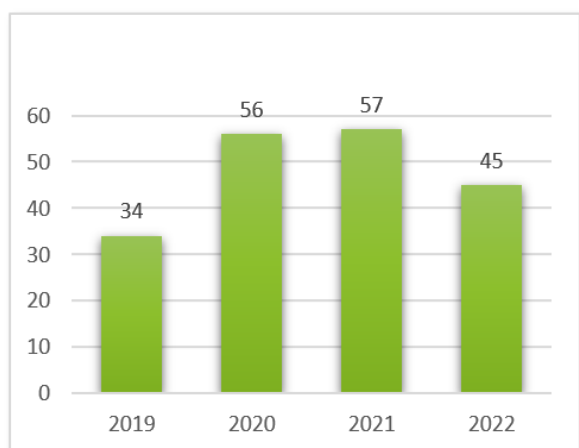
d'Assistance Éducative Budgétaire

L'AEB s'inscrit dans un schéma préventif ou curatif auprès des bénéficiaires. Réalisé par des travailleurs sociaux, en lien étroit avec les services sociaux des structures, le dispositif propose un soutien et un accompagnement aux familles ou personnes ayant des difficultés budgétaires et financières. L'objectif est qu'elles retrouvent leur autonomie dans leur gestion budgétaire et reviennent à une situation financière maîtrisée et plus sereine.

Des conventions ou marchés publics ont été conclus avec le ministère des armées et Action logement Services :

1 MARCHÉ PUBLIC AVEC LE MINISTÈRE DES ARMÉES

L'UDAF est en charge de suivis en Assistance Educative Budgétaire au profit de ressortissants civils et militaires actifs ou retraités par le biais d'un marché public depuis juin 2019 ; notre proposition a été retenue dans le cadre du renouvellement du marché en 2022.



45 PERSONNES ACCOMPAGNÉES SUR L'ANNÉE

1 CONVENTION ANNUELLE AVEC ACTION LOGEMENT SERVICES

L'UDAF et Action Logement Services ont conclu une convention de partenariat dans le domaine de l'accompagnement des salariés en difficulté.



LA GESTION DES PROCÉDURES DE *Rétablissement personnel*

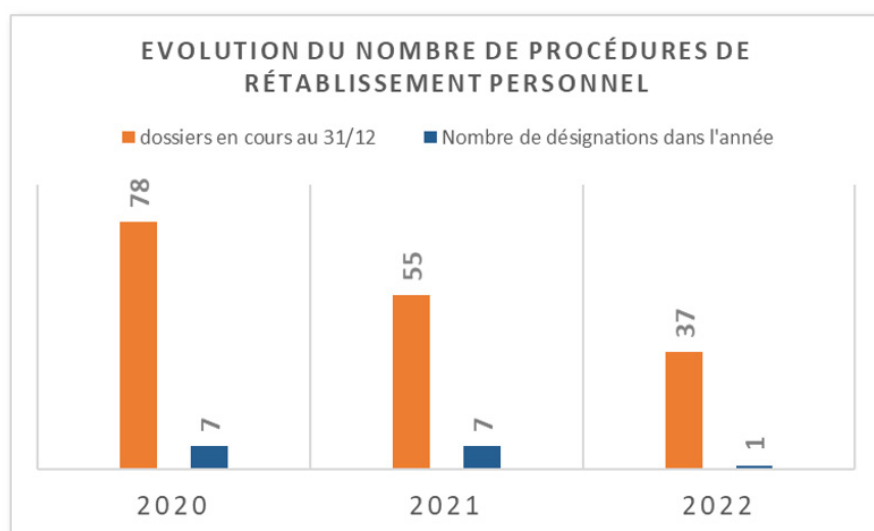
L'UDAF du Var est inscrite sur la liste des mandataires judiciaires dans le cadre des Procédures de Rétablissement Personnel depuis 2004.

La procédure de rétablissement personnel permet l'effacement des dettes d'une personne surendettée dont la situation financière est tellement dégradée qu'aucun plan de redressement n'est envisageable. Cette procédure est engagée à l'initiative de la commission de surendettement avec l'accord du débiteur. Elle peut être prononcée avec liquidation judiciaire (vente des biens) si la personne surendettée possède un patrimoine, ou sans liquidation judiciaire dans le cas contraire. Le pôle juridique de l'UDAF intervient selon les désignations du Juge d'Instance :

- Soit pour dresser un bilan de la situation économique et sociale du débiteur,
- Soit pour procéder à la liquidation judiciaire du patrimoine (ou la clôture de la procédure pour insuffisance d'actifs si aucun bien ne peut être vendu).

Dans le prolongement de l'année 2021, nous notons une forte baisse de l'activité confirmant le contexte national du surendettement.

Le service a géré 37 dossiers dans l'année et a été désigné pour une seule procédure.



ACCOMPAGNEMENT DES VULNÉRABILITÉS

CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE MAJEURE PROTÉGÉE

Annexe 4-3 du code de l'action sociale et des familles

Par la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, le législateur a souhaité garantir à tout citoyen le droit d'être protégé pour le cas où il ne pourrait plus s'occuper seul de ses intérêts. Cette loi renforce la protection de la personne du majeur protégé et de ses biens. La protection juridique qui lui est garantie s'exerce en vertu des principes énoncés dans la présente charte.



1 Respect des libertés individuelles et des droits civiques

Conformément à l'article 415 du code civil, la mesure de protection juridique est exercée dans le respect des libertés individuelles et des droits fondamentaux et civiques de la personne.

Conformément à l'article L. 5 du code électoral, le droit de vote est garanti à la personne sous réserve des décisions de justice.

Non-discrimination

Nul ne peut faire l'objet d'une discrimination en raison de son sexe, de l'origine, de sa grossesse, de son apparence physique, de son patronyme, de ses caractéristiques génétiques, de ses mœurs, de son orientation sexuelle, de son handicap, de son âge, de ses opinions et convictions ou croyances, notamment politiques ou religieuses, de ses activités syndicales, de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée lors de la mise en œuvre d'une mesure de protection.

3 Respect de la dignité de la personne et de son intégrité

Le respect de la dignité et de l'intégrité de la personne est garanti. Le droit à l'intimité est préservé. Il est garanti à la personne la confidentialité de la correspondance privée reçue à son attention par le mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Cette correspondance lui est remise. La correspondance administrative reçue à son attention par le mandataire judiciaire à la protection des majeurs est également mise à sa disposition.

Liberté des relations personnelles

Conformément à l'article 459-2 du code civil, la personne entretient librement des relations personnelles avec les tiers, parent ou non, et a le droit d'être visitée et le cas échéant, hébergée par ceux-ci, sauf décision contraire du conseil de famille ou du juge en cas de difficulté.

5 Droit au respect des liens familiaux

La mesure de protection juridique s'exerce en préservant les liens familiaux, et tient compte du rôle de la famille et des proches qui entourent de leurs soins la personne tout en respectant les souhaits de la personne protégée et les décisions du conseil de famille ou du juge.



MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISÉ (MASP)

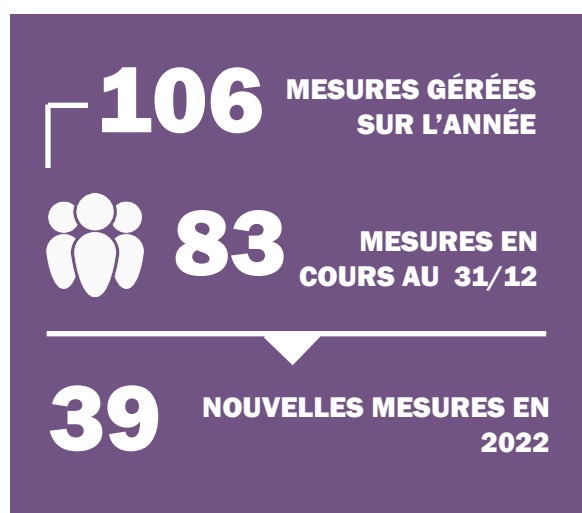
Le pôle éducatif de l'UDAF du Var gère les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP de types 2 et 3 avec perception des ressources).

Depuis 2009, le service agit par délégation du Conseil Départemental dans le cadre d'un marché public dont le dernier a été attribué le 01/01/2022 pour une durée d'un an renouvelable trois fois.

La mesure d'accompagnement social personnalisé prend la forme d'un contrat conclu avec le bénéficiaire et repose sur des engagements réciproques.

Le contrat prévoit des actions en faveur de l'insertion sociale et tendant à rétablir les conditions d'une gestion autonome des prestations sociales.

Il est conclu pour une durée de six mois à deux ans et peut être modifié par avenant. Il peut être renouvelé, après avoir fait l'objet d'une évaluation préalable.

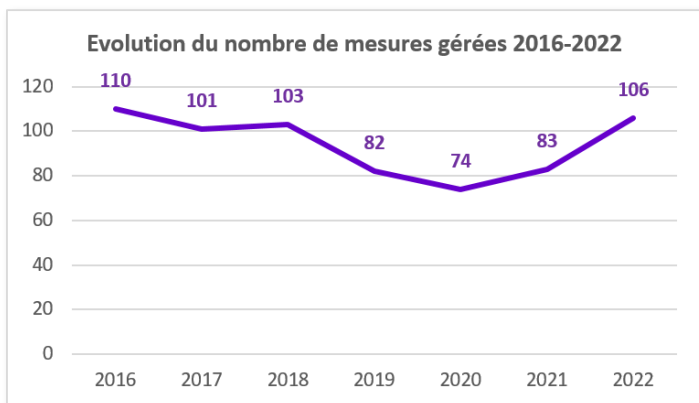


NB :

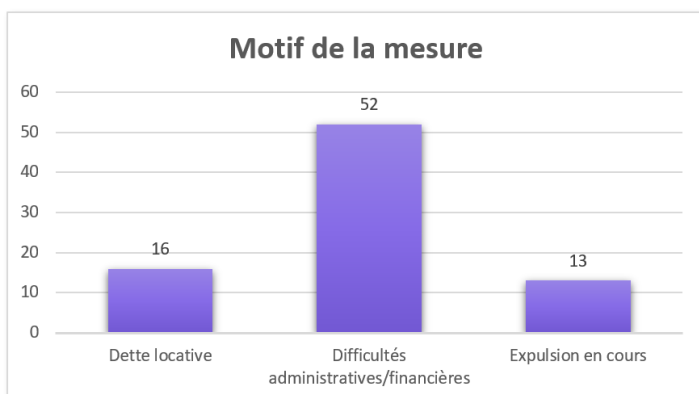
MASP 2 : Le bénéficiaire de la mesure peut demander, en complément de l'accompagnement social, la gestion déléguée de tout ou partie de ses **prestations sociales**, pour qu'elles soient affectées en priorité au paiement du loyer et des charges locatives.

MASP 3 : En cas de non-paiement du loyer depuis au moins 2 mois, la loi prévoit également un dispositif contraint de gestion des prestations sociales sans qu'il soit nécessaire d'obtenir l'adhésion de la personne.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MESURES

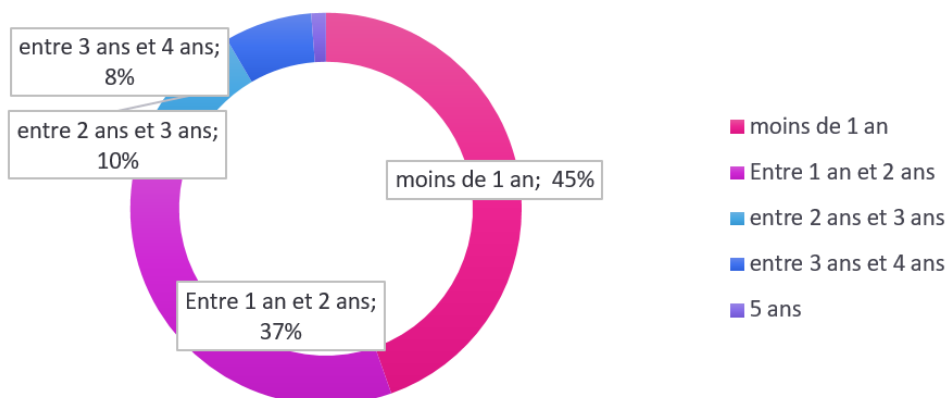


MOTIFS D'OUVERTURE DE LA MESURE



DURÉE DES MESURES

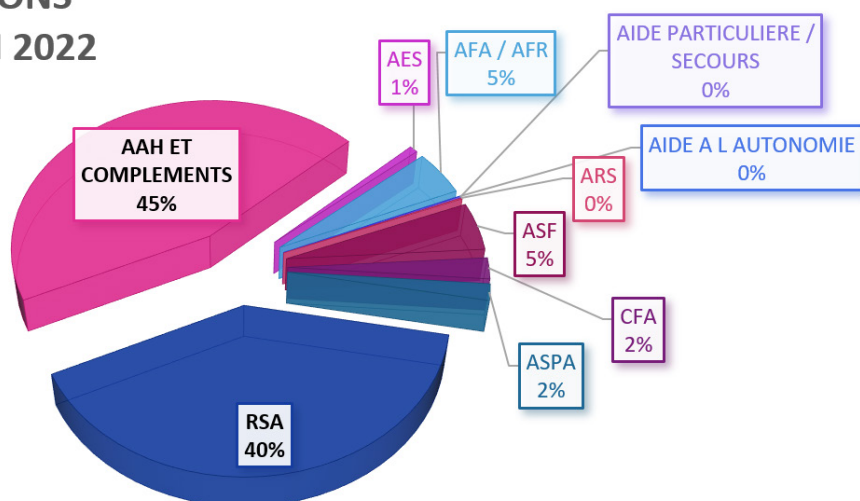
Ancienneté des mesures au 31/12/2022



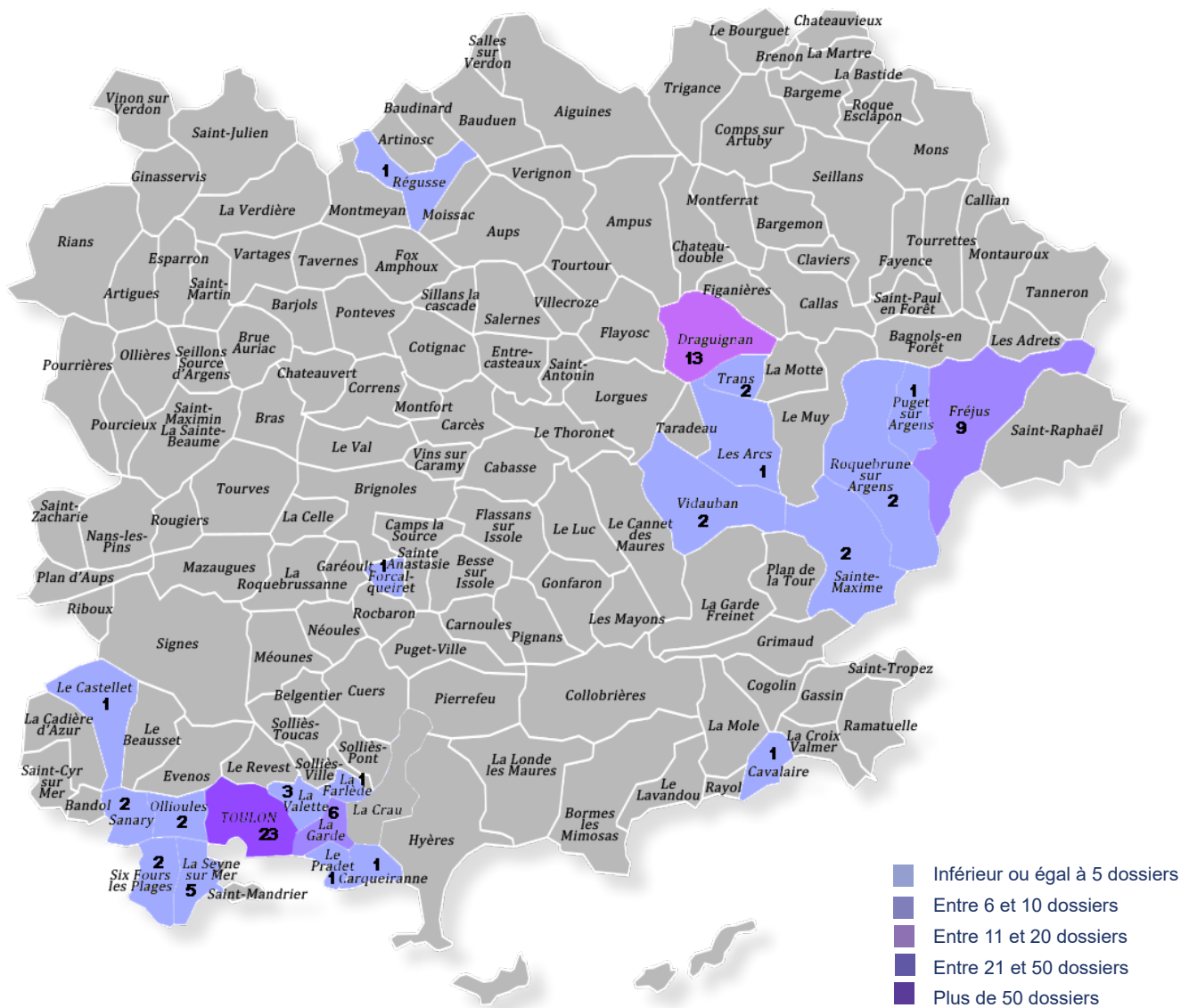
PRESTATIONS GÉRÉES SUR L'ANNÉE

Le service a géré un total de prestations d'un montant de **449 816€** (45% allocation adulte handicapé ; 40% RSA).

PRESTATIONS GÉRÉES EN 2022



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

(PJM)

LE SERVICE MANDATAIRE A LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS PJM
EN QUELQUES CHIFFRES

1 918



PERSONNES ACCOMPAGNÉES SUR L'ANNÉE

1 821

MESURES EN COURS
AU 31/12

33

DÉLÉGUÉS MJPM

19

ASSISTANTES DE
MANDATAIRE

4

RESPONSABLES DE SECTEUR

180

MOYENNE NOMBRE DE MESURES
GÉRÉES / ETP DÉLÉGUÉ PÔLE
HÉBERGÉ

58

MOYENNE NOMBRE DE MESURES
GÉRÉES / ETP DÉLÉGUÉ PÔLE
DOMICILE

50 084

FACTURES PAYÉES



POUR UN
MONTANT DE **34 993 670€**

81%

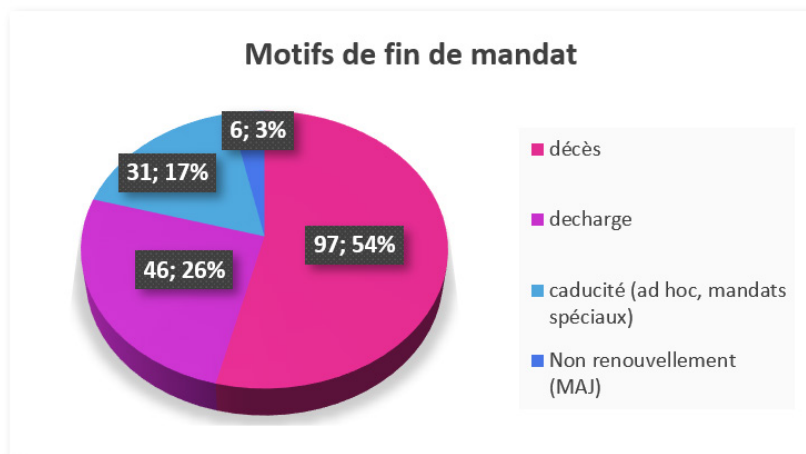
DES PERSONNES PROTÉGÉES
ONT DES REVENUS INFÉRIEURS
AU SMIC

1 683

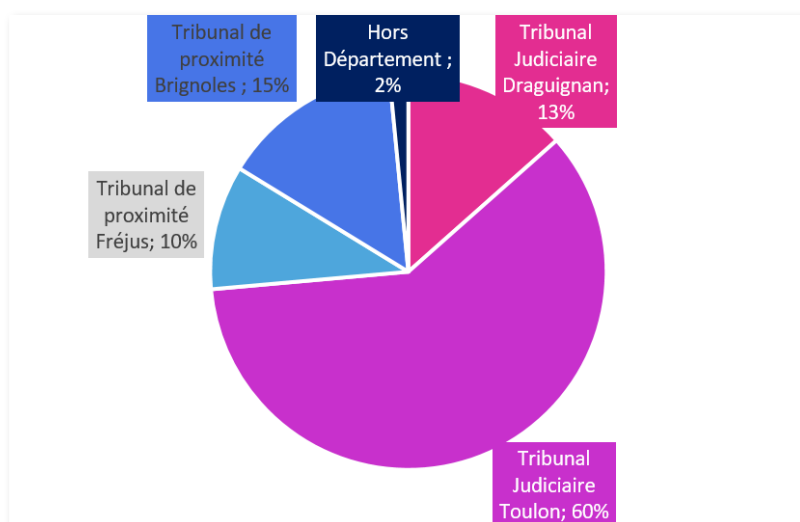
COMPTES RENDUS ANNUEL
DE GESTION

Type de mesure	Nombre au 31/12	Évolution N-1
Mesure d'Accompagnement Judiciaire	33	- 3
Mandat spécial avec sauvegarde	47	+ 20
Curatelle simple	41	+ 7
Curatelle aménagée	56	+ 3
Curatelle renforcée	857	- 10
Tutelle	750	- 7
Mandat ad hoc	37	- 8
TOTAL	1 821	- 7

Le service a ouvert **181** mesures et en a fermé **193**.
 Les motifs de fermetures sont les suivants :

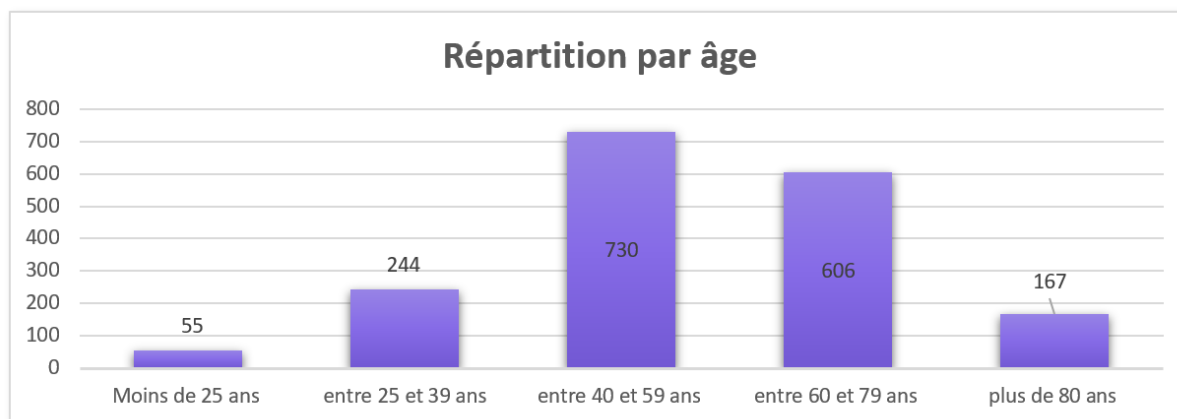


RÉPARTITION PAR JURIDICTION



RÉPARTITION PAR SEXE ET CATÉGORIE D'ÂGE

Le service a accompagné **849 femmes et 972 hommes** (hors mandats ad hoc).



La répartition des personnes protégées par âge est stable; la tranche la plus représentée reste celle des 40-59 ans. L'âge moyen est de 57 ans. Le plus jeune a 18 ans et le plus âgé 100 ans.

RÉPARTITION PAR MODE DE RÉSIDENCE

La répartition par mode de résidence est stable :

66% DES PERSONNES SUIVIES VIVENT A DOMICILE

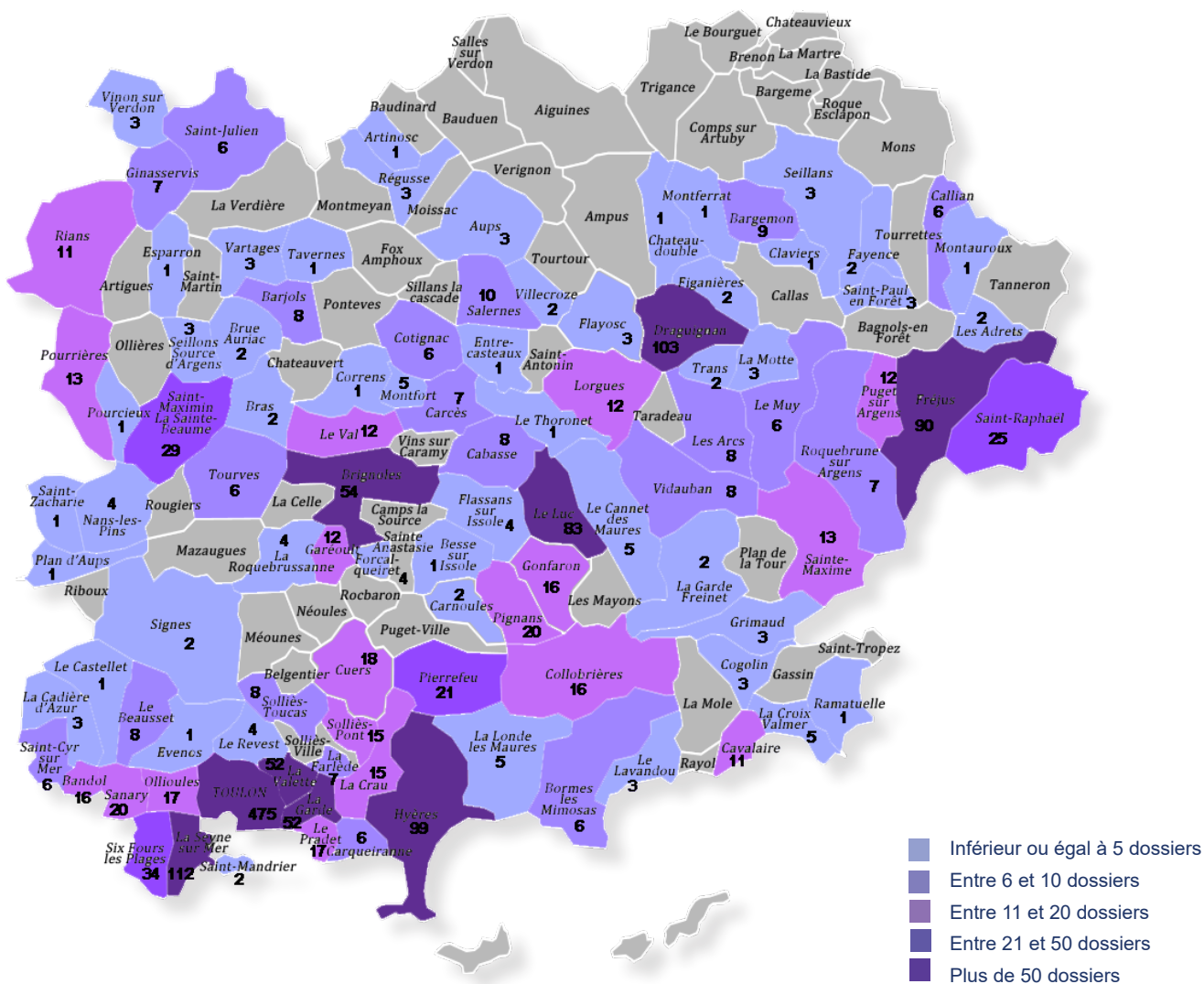
34% SONT HÉBERGÉES EN ÉTABLISSEMENT



+ de 50%

DES PERSONNES HÉBERGÉES EN ÉTABLISSEMENT SONT ACCUEILLIES EN EHPAD (+2% PAR RAPPORT À 2021)

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



ZOOM SUR UN SECTEUR : L'EXERCICE DES MESURES EN CHIFFRES

- Pour 1 ETP délégué / 0,5 ETP assistante
- 58 personnes suivies
- 5 nouvelles mesures
- Organisation de 9 déménagements
- 3 entrées en EHPAD
- Organisation de 20 interventions pour l'entretien du logement (Désinsectisation, nettoyage complet du logement, travaux et réparations)
- 11 hospitalisations
- 15 audiences devant le juge des tutelles
- Pour 23 personnes la présence d'aides à domicile



L'EXERCICE DES MANDATS DE PROTECTION :

La force de l'équipe



LA COMPTABILITÉ

Au sein de l'UDAF 83, l'unité comptable exerce les missions suivantes :

- Comptabilité des services de tutelle (usagers)
- Gestion des patrimoines
- Comptabilité et gestion de l'Institution

L'équipe est composée de 7 comptables et un responsable de la comptabilité des tiers et des systèmes d'information.

LA GESTION DU PATRIMOINE

Elle est assurée par le pôle juridique, immobilier et financier de l'UDAF qui prend en charge les opérations suivantes au profit des majeurs protégés :

SUCCESSIONS

270 dossiers de succession au profit des majeurs protégés ont été gérés par le pôle (+5), dont 69 ouvertures de dossiers et 48 successions ont été liquidées.

PLACEMENTS FINANCIERS

42 études de placements étaient en cours au 31/12 (33 dossiers ouverts et 44 placements réalisés). Ces études de placements financiers, faisant souvent suite à une succession ou une vente immobilière, s'inscrivent dans le cadre du projet individualisé de chaque personne protégée pour répondre au mieux à son projet de vie dans le respect de ses intérêts patrimoniaux. De manière systématique, plusieurs organismes sont sollicités pour étudier les meilleures offres dans l'intérêt de la personne.



REQUÊTES HORS PLACEMENTS ET SUCCESSIONS

- Retour de fonds sur placements,
- Clôtures de comptes et livrets en curatelle dans le cadre des placements,
- Ouverture de livrets en curatelle et en tutelle (quand le majeur en possède déjà un en curatelle et systématiquement en tutelle),
- Placements sur livrets épargne en tutelle.

VENTES ET ACHATS DE BIENS IMMOBILIERS

60 projets de ventes étaient en cours au 31/12.

- 18 ventes ont été réalisées sur l'année,
- 2 achats.

LA GESTION DES PROCÉDURES JURIDIQUES

250 procédures juridiques ont été suivies cette année par le pôle juridique, immobilier et financier dont 88 ouvertes sur l'année (+22) et 67 clôturées.

Nous notons une augmentation du nombre de procédures déjà existantes avant notre désignation et notamment au pénal :

Les procédures judiciaires, à l'instar des années précédentes, sont de divers ordres :

- Procédures de divorce, règlements de pensions alimentaires ou droits de garde,
- Procédures pour des personnes victimes d'abus de confiance, détournements de fonds, vols, escroqueries, spoliations,
- Agressions,
- Procédures liées à des accidents de la circulation,
- Expulsions ou dettes de loyers,
- Procédures liées à des impayés,
- Litiges sur des successions,
- Procédures pour régler des difficultés liées à l'obligation alimentaire,
- Procédures pénales dans lesquelles des majeurs protégés sont victimes ou auteurs (meurtres, viols, abus de confiance, violences conjugales ...).

LA COMPTABILITÉ DE L'INSTITUTION ET DES SERVICES

Deux personnes (1,3 ETP), un gestionnaire comptable et une assistante de gestion sont chargés de la gestion de l'Institution et des services. Celle-ci comprend la comptabilité et la gestion des ressources humaines sur l'aspect salaire et temps de travail.

LES TÂCHES GÉNÉRALES

L'équipe d'accueil-GED assure, outre les tâches du standard (accueil physique, téléphonique, affranchissement du courrier, identification du courrier du jour, classement, liaison du courrier entre le siège et l'antenne de Draguignan), la gestion électronique (GED) des courriers et factures traités au profit des personnes protégées. Pour ce faire, l'équipe est constituée de quatre agents (3.6 ETP).

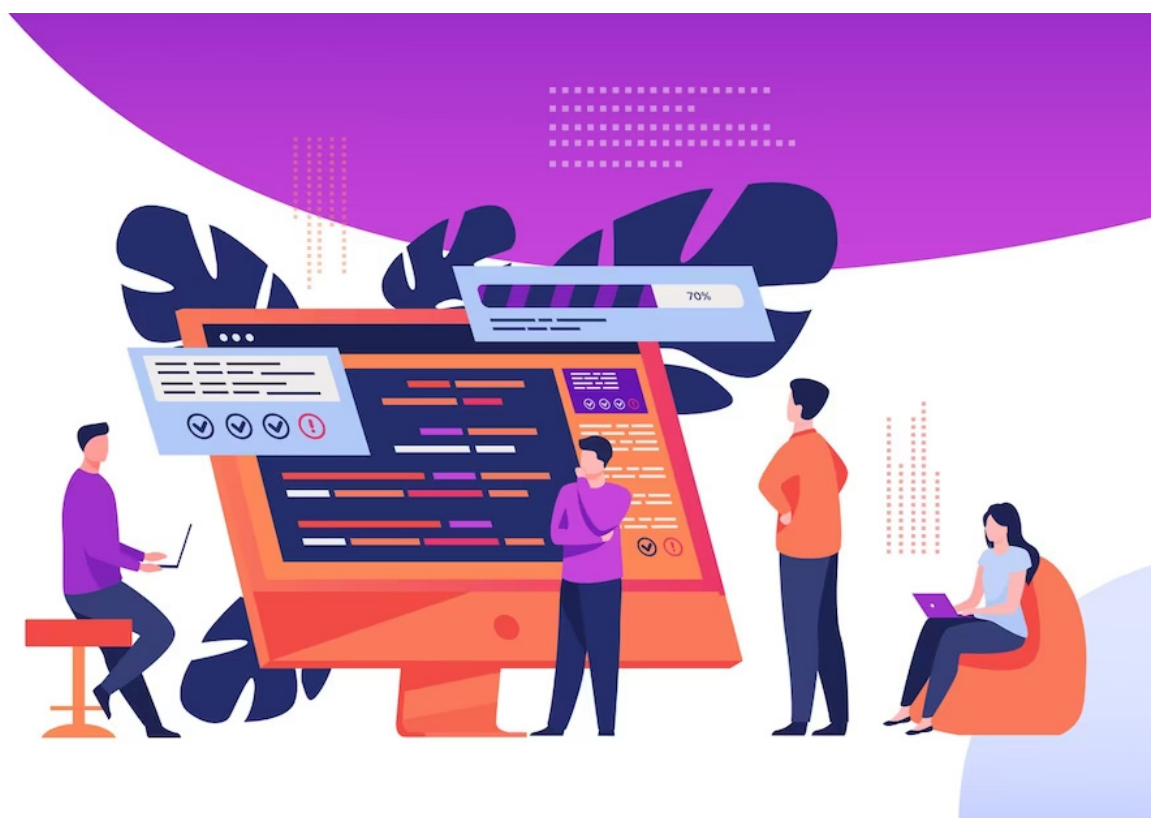
L'INFORMATIQUE

Le service informatique offre une assistance personnalisée aux personnels et garantit la sécurité du système d'information de l'UDAF du Var.

Les missions principales sont :

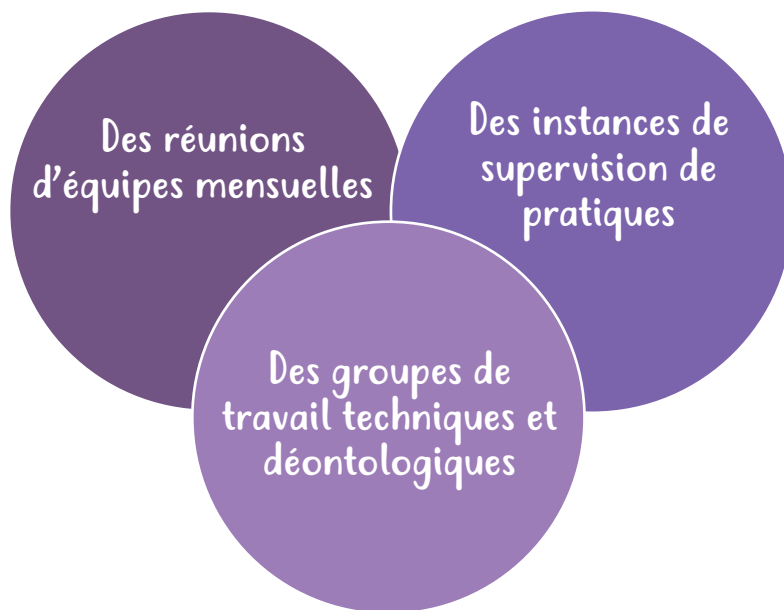
- Administrer et exploiter des serveurs administratifs et communs, et gérer le réseau informatique
- Inventorier et assurer la maintenance du parc informatique, planifier des interventions d'installation, de configuration et de dépannage de matériels
- Administrer le site Internet institutionnel et l'Intranet
- Mettre en place une politique de sauvegarde et d'archivage des données
- Maintenir et faire évoluer le système d'information
- Conseiller et informer les utilisateurs dans tout ce qui touche à l'informatique et la téléphonie au sens large.

Par ailleurs, le service informatique développe de nombreux tableaux de bord et outils à partir du logiciel métier, travaille en relation avec l'encadrement sur des outils de pilotage, et à l'optimisation de l'utilisation des différents logiciels.



LES DIFFÉRENTES INSTANCES DE TRAVAIL,

Pour un accompagnement de qualité



LES TEMPS FORTS DU SERVICE

Après la période de crise sanitaire et la fin des restrictions en février 2022, l'année a été marquée par :

- L'installation d'une mise à jour du logiciel métier et la mise en place d'une nouvelle application de Gestion électronique de documents ;
- La mise en place du complément de rémunération aux personnels socioéducatifs à la suite de la Conférence des métiers de février 2022 d'un montant de 238€ bruts pour les délégués MJPM, juristes et cadres socio-éducatifs ;
- La participation des cadres intermédiaires et de la direction à des sessions de travail mutualisées avec les UDAF de la région PACA sur la réforme de l'évaluation des ESSMS.
- A partir de novembre 2022, l'expérimentation d'un dispositif de « délégués volants » à hauteur de 0,60 ETP pour pallier les absences maladie et/ou formation dans l'attente des recrutements dans l'objectif de garantir la continuité des accompagnements en complément du travail effectué par les binômes ;
- Une réunion générale associant l'ensemble des professionnels du service organisée autour de deux temps : la matinée consacrée à une information sur la réforme de l'évaluation et l'après-midi organisée sous forme de **théâtre-forum autour de la question de la bientraitance** en protection juridique des majeurs ;



- Des instances de travail dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité :

Un groupe de travail sur l'accueil dans le double objectif d'améliorer sa qualité et d'uniformiser les pratiques de chaque professionnel :

Des travaux du groupe, a émané la règle déontologique de rappeler nos interlocuteurs dans un délai de principe de 48 heures : pour rappel, le service est joignable du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de 9H30 à 12H et de 14h à 16H. Les secrétariats des délégués sont de permanence téléphonique tous les matins et une prise de messages est effectuée par le standard tous les après-midi. Les délégués sont tous de permanence téléphonique une demi-journée par semaine au cours de laquelle ils ne se consacrent qu'aux entretiens téléphoniques.

L'accueil physique est organisé par rendez-vous fixés au préalable et une nouvelle procédure est venue fixer des principes d'organisation pour orienter les personnes qui se présentent sans rendez-vous notamment lorsque le délégué référent n'est pas présent au bureau.

Le groupe a également travaillé en concertation avec le groupe d'expression des personnes accompagnées à l'élaboration d'une enquête de satisfaction sur l'accueil qui sera diffusée en 2023.

Les travaux de groupes autour du **Document Individuel à la Protection des Majeurs**

Chaque année, le service travaille sur une thématique spécifique, comme cela a été le cas sur le budget ou sur les rencontres / visites à domicile. En 2022, l'ensemble des délégués du mandataire s'est réuni pour échanger autour de la question du DIPM. Après une journée de formation dispensée par un intervenant extérieur, des ateliers ont été mis en place pour réfléchir au sens de ce document co-construit avec chaque personne protégée et élaborer une maquette.

- La reprise des réunions du **Groupe d'expression des personnes accompagnées** (après l'interruption de l'instance due la crise sanitaire)

Le groupe d'expression s'est réuni à deux reprises sur l'année sur chacun des sites (La Garde et Draguignan). La composition de l'instance a été renouvelée avec la participation de nouveaux membres.

Les réunions, préparées en amont par un groupe de travail pluridisciplinaire de professionnels, ont traité de thématiques autour du fonctionnement du service. Grâce à la richesse des échanges et aux apports des participants, nos pratiques professionnelles sont questionnées dans un objectif d'amélioration au profit des personnes protégées.

Réunion de juin	Réunion de novembre
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'instance, • Visite des locaux, • Présentation de la charte de fonctionnement de l'instance • Échanges autour de la question « Comment vivez-vous votre mesure de protection ? » 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du projet de questionnaire sur l'accueil • Recueil des remarques et suggestions

COMMENT VIVEZ-VOUS VOTRE MESURE ?

- « Je la vis bien, mais au début c'était dur car je suis méfiant et j'ai du mal à faire confiance »
- « C'est moi qui l'ai demandée, au début je m'occupais de mes papiers, mais j'ai été hospitalisé longtemps et j'ai lâché, donc je suis content de la mesure et je veux la garder. »
- « Tout va bien pour moi, je suis très content de ma déléguée, j'aimerais aider les autres personnes qui ont une mesure, c'est pourquoi je participe à cette instance. »
- « J'aimerais apprendre à faire plus de choses comme payer des factures, la mesure est parfois pesante. »
- « La mesure a un côté un peu frustrant (pas de CB ni de chéquier), j'aimerais faire comme les autres »
- « La mesure m'a été imposée, ça a été compliqué au début mais je m'y suis fait »
- « J'ai moi-même demandé la mesure, ça m'a apporté sérénité, stabilité et sécurité et je souhaite la conserver »
- « Je suis à l'initiative de ma mesure, tout va bien, je suis content ».



- Le lancement d'une **démarche de contrôle interne**

Face à la complexité de la gestion des mesures de protection découlant de la multiplicité des domaines d'intervention, afin de renforcer la sécurisation de l'exercice des mandats, un important travail d'inventaire et de cotation des risques a été réalisé tout au long de l'année.

De cette cartographie découlera un plan d'action. D'ores et déjà ce travail a permis d'élaborer ou actualiser un certain nombre de procédures internes, notamment en ce qui concerne la gestion financière et patrimoniale.

LE DÉVELOPPEMENT DE

Partenariats

Les services de l'UDAF poursuivent leur démarche de développement partenarial et de travail en réseau afin de coordonner au mieux les interventions des différents acteurs auprès des personnes accompagnées.

Ainsi, outre la participation aux travaux du schéma régional MJPM et DPF (participation à 5 groupes de travail), les services attachent une grande importance à participer ou initier tout type de rencontres partenariales.

Des rencontres se sont déroulées avec les partenaires institutionnels (CAF, CARSAT, CPAM, Département, Banque de France, bailleurs sociaux ...) ou associatifs soit sur des thématiques précises, soit pour échanger sur les contours et modalités d'intervention des mandataires ou encore pour ajuster les pratiques respectives afin de fluidifier les circuits et les échanges.

De même, les services rencontrent et échangent régulièrement avec les autres services mandataires du département et au niveau régional avec les UDAF.



DROITS DES FAMILLES



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Depuis novembre 2022, avec le soutien de l'Etat, l'UDAF accueille un Conseiller Numérique France Services.

Le conseiller numérique accompagne le public sur 3 thématiques considérées comme prioritaires :

- Soutenir le public dans ses usages quotidiens du numérique,
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques,
- Accompagner le public vers l'autonomie pour réaliser des démarches administratives en ligne.

Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)



Naviguer sur Internet



Envoyer, recevoir, gérer ses courriels



Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique



Apprendre les bases du traitement de texte

L'UDAF du Var souhaite mettre en place des permanences pour un accueil individualisé mais le conseiller numérique animera aussi des ateliers thématiques.

Des permanences sont en cours de convention (au 31.12.2022) à La Garde, Toulon, La Seyne-sur-Mer et l'action va peu à peu se déployer, principalement avec l'appui des associations familiales qui souhaitent offrir un nouveau service.

Le conseiller numérique reçoit sur rendez-vous dans nos locaux de La Garde et de Draguignan.

Au-delà de sa mission France services, l'UDAF du Var lui a donné comme priorité d'action le soutien aux démarches administratives. En effet, les travailleurs sociaux de l'UDAF constatent chaque jour l'importance pour les familles d'être à l'aise dans la gestion des démarches administratives qui s'effectuent principalement en ligne. Ainsi une information sur la possibilité de rencontrer le conseiller numérique est systématiquement donnée aux personnes rencontrées dans le cadre des Points Conseil Budget et du Conseil budgétaire.



DÉPENDANCE SANTÉ HANDICAP

INFORMATION ET SOUTIEN AUX

Tuteurs familiaux

Dans le Var, près de 10 000 personnes sont placées sous mesure de protection dont la moitié est prise en charge par la famille. Cette mission, parfois complexe, peut être source d'interrogations : procédure de mise sous protection, relations avec les juges, les droits et les devoirs du curateur ou du tuteur, compte rendu de gestion...

Afin de répondre au mieux aux besoins des familles concernées, un collectif de professionnels s'est constitué par le regroupement des associations tutélaires et des mandataires individuels* afin d'apporter un service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF).

Il s'organise autour d'un dispositif de proximité qui propose des permanences téléphoniques et physiques sur le département.

*ATIAM, ATMP 83, ATV, FMJI VAR, MSA 3A, UDAF 83

Le Collectif ISTF du Var est porté par l'UDAF du Var qui le coordonne et l'anime.

**DURANT L'ANNÉE 2022, LE COLLECTIF
ISTF A TENU DES PERMANENCES**

286 APPELS TÉLÉPHONIQUES REÇUS

58 VISITES

Conclusion

L'année 2022 a été riche en action pour les familles ! Bénévoles et professionnels ont démontré un engagement sans failles pour faire valoir leurs besoins et développer des services opérationnels qui leur viennent en aide.

L'UDAF s'est donnée les moyens de se développer en préservant le sens de son action, ses valeurs et dans une recherche constante de complémentarité et de partenariat.

La force de l'UDAF réside plus que jamais dans son réseau, UNAF, URAF PACA et les 99 autres UDAF mais plus encore au niveau local avec ses 33 membres actifs, son réseau partenarial extrêmement fourni, ses 90 représentants familiaux auprès des pouvoirs publics et l'engagement des 111 salariés qui œuvrent au quotidien au service des familles et des plus vulnérables.

Cette force nous pousse vers un engagement toujours plus fort et nous oblige pour l'avenir à une capacité d'adaptation et d'innovation encore plus intense pour accueillir, informer et accompagner au mieux les familles et les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.



Chaque jour partout en France, l'UNAF, les UDAF et les URAF représentent et défendent les intérêts de l'ensemble des familles.

Union Départementale des Associations Familiales du Var

Adresse postale :
CS 70585
83041 TOULON CEDEX 9

Siège social
15 Rue Chaptal
83130 LA GARDE

Antenne
186 Rue Jean Aicard
83300 DRAGUIGNAN

Tél. : 04.94.14.85.04 / 05
Mail : institution@udaf83.unaf.fr

www.udaf83.fr



Udaf
Var
UNIS POUR LES FAMILLES

The logo for Udaf Var features a stylized blue graphic of four hands or arms reaching towards the center, forming a star-like shape. To the right of this graphic, the word 'Udaf' is written in a bold, orange, sans-serif font, with 'Var' in a smaller, orange, sans-serif font below it. At the bottom, the slogan 'UNIS POUR LES FAMILLES' is written in a blue, sans-serif font.